

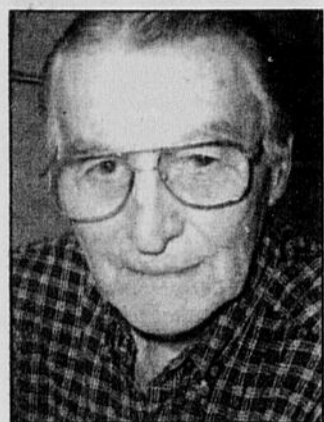


Audi

Sherbrooke-Autohaus
(819) 564-AUDI (2834)

cyberpresse.ca

JUSTICE



Marcel Picard, frère de la victime
La police relance l'enquête sur la mort de Réal Picard (A3)

DRUMMOND

La patience de mise aux urgences de l'hôpital Ste-Croix (A7)

LES ARTS



Parminou offre un cocktail épicé d'humour à Victo (C8)

OTTAWA



Le vérificateur en écorche plusieurs (D1)

TOITS

DEFFONDRES



La reconstruction se fait rapidement (B1)

Météo / D3

VARIABLE

-10



03 mars 09 mars 16 mars 25 mars

Bécharard élu de justesse

André LAROCHE
Sherbrooke

Ce fut une course épouvantablement serrée jusqu'à la toute fin. Dans le troisième et dernier tour de scrutin, par une seule voix de majorité, Bruno-Marie Bécharard a soufflé hier soir la victoire à Jean Goulet dans la course au rectorat de l'Université de Sherbrooke. M. Bécharard a remporté la dernière manche au compte de 33-32.

Le vainqueur devait obtenir une majorité claire des 65



Bruno-Marie Bécharard

membres présents de l'assemblée universitaire. Aussitôt le dernier décompte effectué, l'élection de M. Bécharard a été entérinée par le chancelier de l'Université, Mgr André Gaumond.

«C'est tout un honneur que l'assemblée universitaire me fait», a déclaré Bruno-Marie Bécharard avec beaucoup d'émotion. «Le premier sentiment qui m'anime, c'est le plaisir de me voir confier cette responsabilité.»

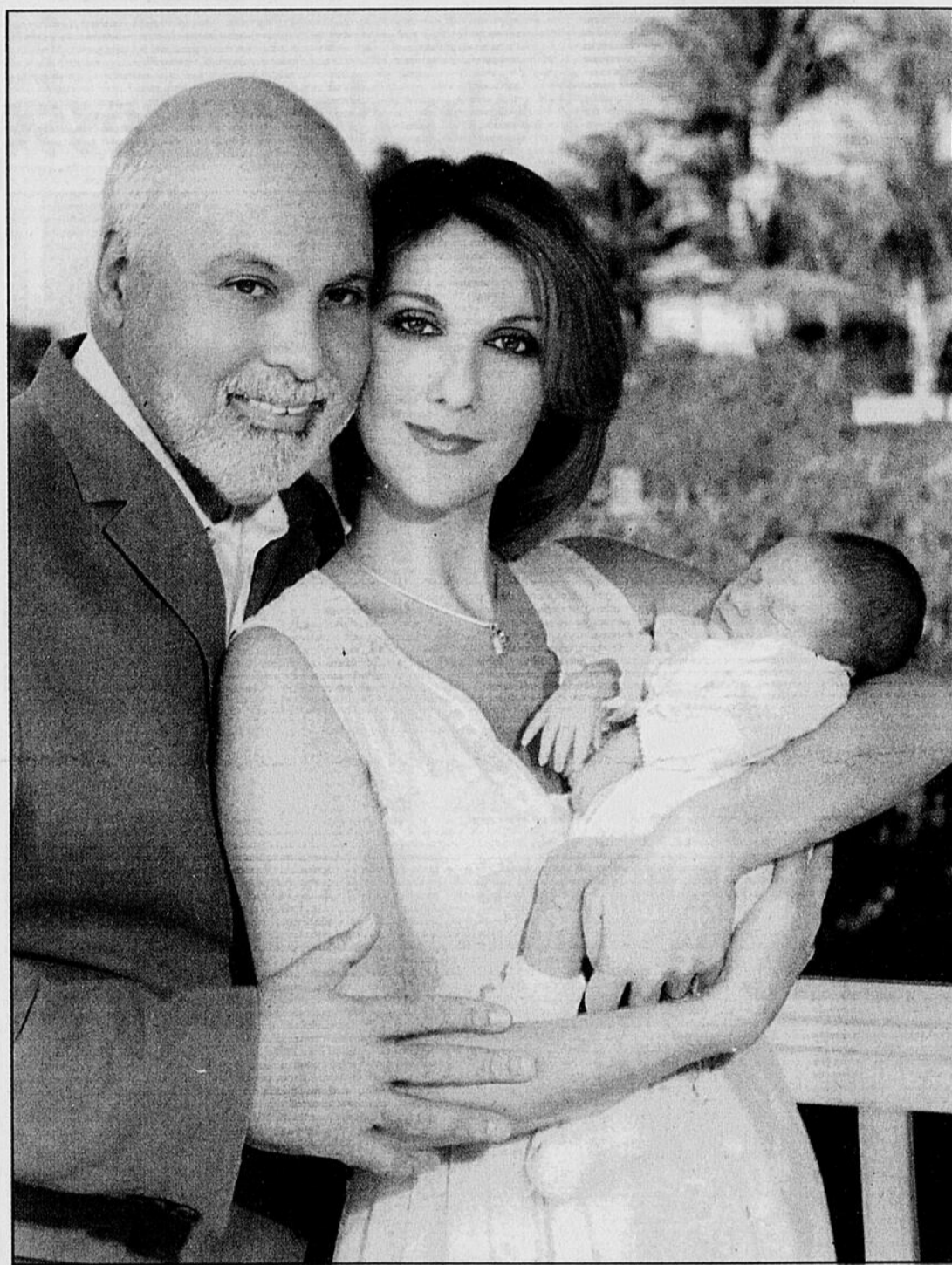
«Je peux assurer la communauté uni-

L'Université de Sherbrooke a son nouveau recteur

versitaire et la région que je m'investirai en totalité pour relever ce défi-là au plus grand bénéfice de l'université et de sa région», a ajouté le huitième recteur de l'histoire de l'institution sherbrookoise

(suite en A2: BÉCHARD ÉLU)

Voici LE bébé!



René Angelil, mari et impresario de Céline Dion, a vendu au magazine «Oh La!» les premières photos officielles de leur fils, René-Charles. La revue est publiée en espagnol, français et anglais, et les textes et photos ont tous été approuvés par le père. La diffusion de cette photo est également autorisée par le couple.

Céline Dion: «Je dors à peine»

Lu-Anne LaSALLE
Montréal (PC)

La chanteuse Céline Dion et son mari René Angelil ont vendu les premières photos officielles de leur nouveau-né au magazine international «Oh La!», qui consacre plusieurs pages de son dernier numéro au petit René-Charles et à ses célèbres parents.

«Oh La!», qui est publié en espagnol, en français et en anglais, présente cette semaine 20 pages de textes et de photos où apparaissent les nouveaux parents en adoration devant leur rejeton, dans leur somptueuse résidence de Jupiter, en Floride.

Textes et photos

L'éditeur du magazine, Chris Laffaille, a indiqué que René Angelil avait choisi lui-même les photos et approuvé le texte. Il a déclaré à RDI, le réseau d'information de Radio-Canada, qu'il ignorait quelle somme avait été payée pour les photos, qui ont été prises par un photographe français. «C'est un très bon ami de M. Angelil et il travaille à Paris», a dit M. Laffaille, ajoutant que le photographe avait déjà pris des photos de Céline Dion en d'autres occasions, notamment à son mariage.

L'enfant est photographié dans les bras de ses parents à différents endroits de la somptueuse demeure, ainsi que dans la chambre qui a été aménagée pour lui, dans un décor or et blanc dominé par des meubles de style, des oursins en peluche et un chandelier.

Sa plus belle réussite

Selon le magazine, Céline Dion considère que sa plus belle réussite dans la vie n'est pas sa carrière, mais plutôt son fils René-Charles et le deuxième enfant qu'elle compte avoir un jour. «Mon fils! Quels mots merveilleux! s'est-elle exclamée. J'en ai la chair de poule chaque fois que je les prononce.»

La chanteuse dit qu'elle dort très peu, mais qu'elle ne se sent pas fatiguée. «Je dors à peine parce que je ne veux pas manquer une seule seconde des premières semaines de René-Charles, a dit la chanteuse. (...) J'adore le regarder s'étirer, voir ses petites mains qui émergent des couvertures.»

Le bébé du couple Dion-Angelil est né le 25 janvier. La chanteuse âgée de 32 ans et son mari de 59 ans ne faisaient pas de mystère de leur désir d'avoir un enfant, qui a été conçu à la suite d'un traitement dans une clinique de fertilité de New York.

Le Voiturier poursuit Ford pour 9,7 M \$

Jacques LEMOINE
Sherbrooke

Le Voiturier de l'Estrie ainsi que son propriétaire principal et caution Richard Ouellette, de Sherbrooke, ont intenté une action en dommages totalisant 9 710 000 \$ contre Ford du Canada et Crédit Ford du Canada et en annulation d'une hypothèque de 1 456 000 \$.

Ils reprochent à Ford de tout faire pour rendre la vie impossible à ses concessionnaires pour que ceux-ci s'éliminent d'eux-mêmes, sans avoir à payer les dommages causés à ses franchisés, et ils reprochent à Crédit Ford d'agir de façon systématique pour exécuter le plan de Ford.

Leur procédure a été déposée en Cour supérieure du district de Saint-François par l'intermédiaire de Me Gaétan Dumais.

Selon la déclaration déposée au greffe, les parties ont signé le 14 mars 1986 une convention de franchise par laquelle Le Voiturier de l'Estrie, du 1261 rue King Est, était concessionnaire exclusif pour la vente de voitures Mercury, Lincoln, Mark, Continental et se partageait le territoire pour la vente de camions et châssis Ford.

Le territoire couvert représentait 28 municipalités depuis Saint-Élie-d'Orford jusqu'à La Patrie.

Par ailleurs, Val Estrie Ford était un concessionnaire Ford ayant l'exclusivité des autres produits Ford.

Chiffre d'affaires en hausse

Le Voiturier a acquis un immeuble ayant une valeur marchande actuelle de 2 969 000 \$, des équipements de 600 000 \$, de petits outillages pour 200 000 \$ et M. Ouellette a fait une mise de fonds de 1 000 000 \$ pour que le concessionnaire puisse atteindre son haut niveau de rendement.

Son chiffre d'affaires est passé de 13 millions \$ en 1993 à 24 millions \$ en 1997.

Le Voiturier était un concessionnaire modèle et cité par Ford à travers le Québec et un des seuls concessionnaires québécois à avoir gagné trois années le prix récent nord-américain de satisfaction à la clientèle.

On reproche à Ford d'avoir pris une décision corporative allant à l'encontre de toutes les conventions de franchises signées avec elle.

Elle a décidé d'éliminer la majorité des concessionnaires et son intention serait de réduire la centaine de concessionnaires existant encore au Québec à une vingtaine dans un avenir rapproché, allègue-t-on.

(suite en A2: LE VOITURIER)

LES SPORTS



Le Canadien surprend les Flyers

• Lemieux s'amène à Montréal

Tous les résultats des dernières finales régionales des Jeux du Québec (Cahier C)

Estrie

H	2
i	0
v	0
e	1
r	

Vous êtes à la merci des requins?

Nous vous aiderons à les éloigner.

Raymond Ch...
www.railiburg.com

Première consultation sans frais

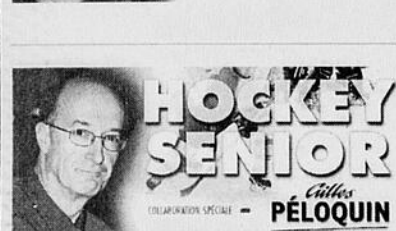


INDEX

Rubriques.....	Page
Agroalimentaire.....	C-8
Annonces classées.....	D-2
Arts et spectacles.....	C-8
Bandes dessinées.....	D-3
Branché sur le monde.....	D-7
Chez nous.....	B-1
Décès.....	D-6
D'ici et d'ailleurs.....	D-1
Économie.....	B-4
Éphémérides.....	D-6
Horoscope.....	D-3
Loterie.....	A-4
Météo.....	D-3
(Le) monde.....	D-1
Messier en liberté.....	C-7
Mon oeil sur l'économie.....	B-4
Mot perdu.....	D-3
Mots croisés.....	D-4
Opinions.....	A-8
Sports.....	C-1

À LIRE DEMAIN

Une entrevue avec le nouveau recteur Bruno-Marie Béchard



La chronique de Gilles Péloquin sur le hockey senior

À LIRE SAMEDI

L'Estrée débarque aux Jeux du Québec

LA RÉDACTION

Ligne ouverte: 564-5456, poste 444
Télécopieur: (819) 564-8098
Téléphone: (819) 564-5454
Courriel électronique: redaction@latribune.qc.ca
Page Internet: http://www.latribune.qc.ca

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.
(division La Tribune)

TÉLÉPHONES

Annonces classées: 564-2222
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés
Prix de vente..... 3,52 \$
T.P.S..... 25 \$
T.V.Q..... 28 \$
Coût à l'abonné..... 4,05 \$

ABONNEMENTS

Abonnement payé à l'avance:
endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	TPS	TVO	Total
1 an	164,84 \$	11,54 \$	13,23 \$	189,61 \$
6 mois	88,14 \$	6,17 \$	7,07 \$	101,38 \$
3 mois	44,98 \$	3,15 \$	3,61 \$	51,74 \$

Abonnement par le poste: Territoire immédiat

Temps	Prix	TPS	TVO	Total
1 an	255,32 \$	17,87 \$	20,49 \$	293,68 \$
6 mois	139,88 \$	9,79 \$	11,23 \$	160,90 \$

Hors territoire immédiat

Temps	Prix	TPS	TVO	Total
1 an	309,40 \$	21,66 \$	24,83 \$	355,89 \$
6 mois	184,34 \$	12,90 \$	14,79 \$	212,03 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an 699,92 \$, 6 mois 409,74 \$
"La Tribune" est socialement responsable, membre de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Recommandation du mandataire qui a enquêté sur la violence à l'école Notre-Dame-de-la-Garde d'East Angus

Mieux former les surveillantes

Claude PLANTE

East Angus

La direction de l'école primaire Notre-Dame-de-la-Garde d'East Angus devra revoir le mode de fonctionnement lors de la période du dîner de ses élèves afin de prévenir les situations de violence. On devrait aussi offrir des sessions de formation aux surveillantes, entre autres, pour qu'elles fassent la différence entre «exercer une autorité» et «être autoritaire».

C'est là les principales recommandations formulées par l'avocat François Houde chargé par la Commission scolaire des Hauts-Cantons d'enquêter à l'interne à la suite d'allégations au sujet d'événements violents qui se seraient produits à l'école primaire. Le ministre de l'Éducation avait refusé la tenue d'une enquête publique à ce sujet, comme l'avaient pourtant demandé des parents.

Me Houde se garde bien de blâmer qui que se soit dans son rapport venant alimenter un dossier chaud qui a éclaté à la fin de l'année dernière. Jamais il ne fait allusion à quelques troubles ayant mis en cause des enfants.

En gros, après avoir interviewé 39 personnes, le mandataire formule le souhait qu'on encadre mieux les enfants sur l'heure du midi et qu'on forme adéquatement le personnel chargé de faire régner l'ordre dans la cafétéria.

«Les attitudes et les comportements de certains membres du personnel du service de garde et des surveillantes le midi dénotent une confusion entre exercer une autorité et être autoritaire. De ce fait, ces attitudes et comportements peuvent devenir agressifs pour les élèves», dit-il.

«Avoir de l'autorité, c'est dire pourquoi on ne doit pas faire telle chose. Être autoritaire, ça peut se faire sans explication, sans savoir comment exercer son autorité. On peut exercer de l'autorité sans être autoritaire, mais aussi on peut être autoritaire sans exercer l'autorité. Si on répète toujours la même chose toujours sur le même ton, l'enfant peut se sentir agressé.»

Des Jeux le midi?

Il recommande aussi qu'on évalue le personnel de garde du midi, qu'on signifie ce qu'on attend de ces personnes et qu'on offre des sessions de formation et de perfectionnement à tout le

personnel de l'école sur la problématique de la violence.

«Le personnel enseignant se sent démuné face à certains élèves plus turbulents, signale-t-il. Ces formations existent, et dans la région (Estrie) à part ça. Je pense qu'il serait bon qu'on organise des jeux à l'intention des élèves sur l'heure du midi. Je n'invente rien. Ça existe ailleurs. C'est prouvé que lorsqu'on occupe les jeunes, ils ont moins tendance à penser aux mauvais coups. J'ai été surpris d'apprendre qu'il n'y avait pas à cette école de jeux organisés le midi.»

Lors de ses observations, François Houde a aussi remarqué que les locaux où dinent les enfants n'ont rien pour apaiser la marmaille. Il constate que le corridor menant à la salle des repas est très étroit, rendant difficile la circulation.

Le local est aussi très écho, ce qui peut pousser tout le monde présent à crier, fait-il remarquer. Le temps alloué pour le dîner est aussi trop court, ce qui fait que tout se fait à la hâte.

Hier soir à Cookshire, le rapport a été déposé à la réunion des commissaires qui l'ont adopté à l'unanimité. Il a été aussi adopté que ses recommanda-

tions soient mises en application le plus tôt possible.

Le groupe de parents à l'origine du dossier était présent, mais plusieurs parmi eux ont exprimé leur insatisfaction devant le rapport qui ne va pas assez loin. Ceux-ci ont avancé des allégations plus sérieuses «de fraude» et de «falsification de documents» qui sont exclus du rapport de Me Houde.

Dans une longue lettre, une mère a même demandé la démission de la présidente de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, Suzanne Durivage. La demande est toutefois demeurée lettre morte.

Me François Houde n'a pas caché que des personnes parmi celles rencontrées pour confectionner son rapport lui ont formulé des affirmations au sujet de faits autres que ceux pour lesquels il a été mandaté. Toutefois, il a précisé qu'il n'hésiterait pas dans un proche avenir à contacter les «autorités compétentes» pour les en informer afin «de procéder selon les normes légales applicables», a-t-il soutenu sans vouloir aller plus loin.

Les parents contestataires ont exprimé le souhait que le suivi soit assuré dans cette affaire qu'ils entendent suivre avec assiduité.

Béchard élu de justesse

(suite de la une)

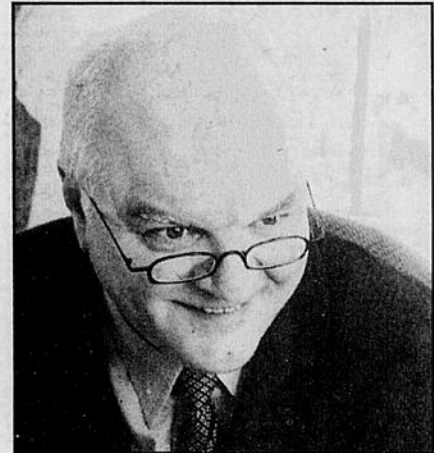
De son côté, Jean Goulet ne semblait pas amer. «Chaque vote compte», a-t-il résumé. «Je suis déçu, mais je n'entretiens aucune espèce d'amertume. Je vais me conformer aux résultats de l'élection.»

«Le point positif que je retiens, c'est que 32 personnes m'ont fait confiance sans que je ne fasse aucune promesse. Sinon celle de les amener jusqu'où ils voulaient se rendre. Dans ce contexte, 32 votes, c'est énorme», a fait remarquer le doyen de la Faculté des sciences.

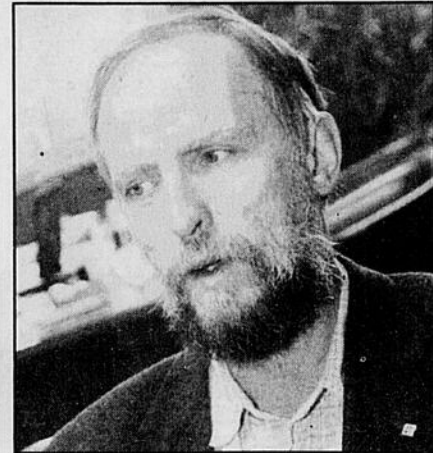
M. Goulet ne pouvait cependant pas s'empêcher de spéculer sur le résultat du scrutin si la 66e personne s'était présentée au vote.

Les deux premiers tours

Plus tôt dans la soirée, le docteur Roch Bernier avait subi l'élimination



Dr Roch Bernier



Jean Goulet



Mario Laforest

dès le premier tour. Meneur après le vote préliminaire au début janvier, Mario Laforest a été écarté au tour suivant.

«Une assemblée universitaire est

composée de gens de tous les milieux et elle a fait son choix. Je félicite M. Béchard», a déclaré M. Laforest, doyen de la Faculté d'éducation.

Il n'a pas été possible de rejoindre M. Bernier pour recueillir ses commentaires.

À seulement 36 ans, Bruno-Marie Béchard devient le plus jeune recteur de l'histoire de l'institution. Actuel vice-recteur à l'administration, cet ingénieur succède à Pierre Reid, qui terminera son deuxième et dernier mandat le 31 mai prochain.

Titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en génie de l'École polytechni-

que de Montréal, M. Béchard a d'abord fait carrière dans l'industrie aéronautique avant de se joindre au corps professoral de l'Université de Sherbrooke en 1992.

À ce titre, il a renouvelé et créé plusieurs cours en génie-qualité au baccalauréat et aux cycles supérieurs, en plus d'encadrer de nombreux projets étudiants, notamment en recherche au deuxième cycle.

Auteur de plusieurs ouvrages, conférences et articles scientifiques, Bruno-Marie Béchard a également lancé les premières activités de recherche formelles en génie-qualité au pays.

Le Voiturier poursuit Ford

(suite de la une)

Le document de Me Dumas relate que Ford fait tout ce qui est possible pour rendre la vie impossible à ses concessionnaires pour que ces derniers s'éliminent d'eux-mêmes sans avoir à payer les dommages causés volontairement à ses franchisés.

Ford a décidé de résilier tous les contrats de franchise Mercury au Canada, cette marque distinctive n'existe plus depuis le 1er octobre 1999 et il est interdit par Ford d'utiliser la marque de commerce Mercury.

Plusieurs concessions qui n'étaient pas en concurrence le deviennent maintenant puisqu'ils vendent exactement les mêmes produits.

Pour la région de Sherbrooke, alors que Le Voiturier avait l'exclusivité des produits Mercury, il y a deux concessionnaires vendant les mêmes produits, soit ce concessionnaire et Val Estrie.

«Voie rapide»

Ford a écrit le 13 janvier 1999 à ses concessionnaires du Canada une lettre par laquelle elle annonçait la mise en place des services Voie rapide qui serait une condition pour obtenir l'approbation des initiatives de représentation sur le marché pour les concessionnaires s'attendant à vendre plus de 250 véhicules neufs par année.

Il n'y a présentement que six concessionnaires Voie rapide au Québec.

Le Voiturier a adhéré à ce programme qui a engendré des coûts de construction de 400 000 \$ et une perte nette d'opération de 100 000 \$ pour la première année.

Autre programme néfaste

Pour les concessionnaires que Ford n'a pas encore réussi à fermer, elle a créé le programme Ovale bleu, invoque-t-on.

Ce programme fera en sorte que la moitié du profit net généralement reconnu dans le domaine de l'automobile soit remis à Ford.

Cela ne tient pas compte des frais annuels d'environ 100 000 \$ pour se qualifier au programme en plus d'un investissement de 200 000 \$ pour se qualifier au programme pour le Voiturier.

D'après la déclaration des demandeurs, Crédit Ford agit de façon systématique pour nuire au Voiturier afin d'exécuter le plan de Ford et de fermer sa concession que Ford n'a pas réussi à fermer à elle seule.

On reproche à Crédit Ford d'avoir agi de façon à limiter le crédit du concessionnaire et lui causer des préjudices irréparables.

L'homme d'affaires Richard Ouellette réclame un montant de

CONTEMPORAINE®

LE VESTON NOIR ET BLANC GRAPHIQUE 195.00

Le blanc souligne la nouvelle silhouette du printemps, le blanc raffiné ornant tous les contours du veston court, ajusté par des pinces, revers crantés, rabats carrés. Pantalon sans plis, taille ceinture aussi gansée de blanc. 150.00

Mélange souple, stretch. 4 à 16.

la maison
simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE


**Mario
GOUPIL**

D'Youville attendra...

Je l'ai reconnu au son de sa voix au bout du fil. Je n'ai pas de mérite, André Hallé parle un peu comme un robot. C'est à cause de la trachéotomie qu'on a dû lui faire en 1990. À vrai dire, tout cela découle de la maladie dont il souffre depuis sa naissance: la dystrophie musculaire du type Duchenne.

Si vous avez vu le reportage de Simon Durivage présenté à TVA lundi soir, lequel portait sur un charmant petit bonhomme dont j'ai oublié le nom et qui ne peut espérer vivre très vieux, sachez qu'André Hallé souffre de la même maladie.

Quand je l'ai connu, il y a 17 ans, André m'avait confié qu'il pouvait, au mieux, vivre encore six ans puisque l'espérance de vie pour un cas comme le sien à ce moment-là était de 23 ans, maximum. «Mais là, je suis plus 11», lance-t-il fièrement à propos de ses 34 ans.

Plus 11, ce serait en soi tout un exploit. Mais ce jeune homme mord tellement dans la vie, en dépit de la maladie, que je ne suis pas du tout étonné de le voir continuer à s'accrocher de la sorte, même s'il est réduit à vivre 12 heures par jour branché directement sur une machine.

Malheureusement, les choses se gâtent pour André Hallé depuis quelque temps. Il m'a téléphoné pour m'annoncer qu'il devait abandonner la ligue de hockey sur table qu'il avait fondée il y a 17 ans. C'est à ce même sujet qu'il m'avait contacté à l'époque, alors que je travaillais à la section sportive du journal. Dans son cas, cette ligue est devenue la cause d'une vie au fil des années.

Confiné à un fauteuil roulant depuis l'âge de 12 ans, André Hallé a quand même poursuivi ses rêves. Et il n'en est pas encore arrivé au bout...



«Comme c'est toi que j'ai appelé pour annoncer que je fondais la ligue de hockey sur table il y a 17 ans, c'est toi que je rappelle maintenant que je dois l'abandonner, même si je sais que tu n'es plus affecté à la section sportive. Ma condition physique m'oblige de passer le flambeau à quelqu'un d'autre. Alors, je boucle la boucle avec toi», m'a-t-il annoncé solennellement.

Du même souffle, André m'a invité à aller le rencontrer... chez ses parents. C'est là qu'il a dû retourner vivre en permanence, il y a quelques semaines, après un autre séjour de quelques mois à l'hôpital. Cette fois, les médecins lui ont conseillé fortement de quitter l'appartement qu'il habitait depuis 11 ans. Il n'a plus la condition physique pour voler de ses propres ailes, lui ont-ils fait comprendre.

Curieusement, c'est aussi chez ses parents que j'étais allé rencontrer André pour le reportage sur cette ligue de hockey sur table qu'il chérissait tant. De laquelle il conservera d'impérissables souvenirs bien sûr. En 17 ans, il n'y a qu'une centaine de joueurs qui ont fait partie de la ligue. C'est dire la grande fidélité dont ont fait preuve les personnes qui ont évolué au sein du circuit d'André Hallé.

Parce que la responsabilité était devenue trop lourde pour lui, André a remis sa ligue et ses équipes entre les mains de Richard Saint-Laurent, un enseignant au Séminaire de Sherbrooke.

«Il avait déjà sa propre ligue. Je ne suis pas inquiet, il va bien s'occuper de nos équipes aussi. Qui sait, la nouvelle ligue va peut-être donner mon nom au plus gros trophée, celui du championnat des séries?», lance André, petit sourire au coin des lèvres.

Il ne l'avouera jamais, mais André Hallé n'est pas fâché que les médecins l'aient obligé à retourner vivre chez ses parents.

«Je suis bien installé dans le sous-sol de la maison. C'est comme si j'avais mon propre appartement. Ma mère est juste en haut et veille sur moi. Mes parents respectent mon intimité», explique celui qui est confiné à vivre dans un fauteuil roulant depuis l'âge de 12 ans.

Le personnel infirmier du CLSC visite régulièrement André Hallé pour prodiguer les soins que nécessite son état. Il remercie le ciel, sachant trop bien que sans eux, et sans le soutien des étudiant(e)s en inhalothérapie qui vont lui prodiguer soins et assistance pendant la nuit, il serait déjà au pavillon D'Youville de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke.

«Je sais que je me retrouverai à l'hôpital D'Youville un jour, reconnaît le principal intéressé, mais ce sera en tout dernier recours. Au fond, je ne demande pas grand-chose à la vie, sinon que, comme dit Garou dans l'une de ses chansons, d'aller jusqu'au bout de mes rêves, jusqu'à ce que j'en crève.»

D'Youville attendra, parole d'André Hallé. Il n'est pas encore rendu au bout de ses rêves. En fauteuil roulant, ça prend toujours plus de temps...

mgoupil@latribune.qc.ca

Le portier Réal Picard porté disparu en 1972 dont les ossements ont été trouvés l'été dernier à St-Majorique

La SQ relance l'enquête

Daniel FORGUES

Sherbrooke

Les policiers de la Sûreté du Québec reprendront dans quelques semaines leur enquête sur le meurtre de Réal Picard, ce portier de l'ancien hôtel Vicomte de la rue King Ouest disparu en 1972 et dont les ossements ont été trouvés l'été dernier à Saint-Majorique, dans la région de Drummondville.

Non seulement l'enquête reprendra-t-elle, mais, avoue le porte-parole de la SQ à Trois-Rivières, l'agent Daniel Lamirande, on a bon espoir de trouver une solution à cette cause remontant à près d'une trentaine d'années.

Ce n'est qu'il y a quelques jours que la SQ a confirmé que les ossements trouvés l'été dernier correspondaient effectivement aux restes de Réal Picard porté disparu de Sherbrooke au début d'août 1972, même si des sources avaient avancé

cette hypothèse il y a quelques semaines.

Les restes, maintenant en cendres, ont été remis à la famille de la victime et un service funéraire aura lieu demain à Waterville.

Cette nouvelle règle une bonne partie du mystère entourant la disparition de M. Picard dont on avait trouvé la voiture un peu plus tard à Knowlton et à l'intérieur de laquelle on avait découvert la prothèse dentaire brisée et ensanglantée de la victime.

Durant près de 30 ans, la disparition de M. Picard avait constitué toute une énigme autant dans l'entourage de la victime que chez les policiers... jusqu'à l'été dernier, quand on a trouvé des restes humains à Saint-Majorique.

Faute d'éléments leur permettant d'identifier la victime, les policiers s'étaient tournés vers la liste des gens disparus ces dernières décennies pour arriver à la possibilité qu'il s'agisse des restes de M. Réal Picard.



Réal Picard

Deux prises de sang chez les frères de la victime, Marcel, de Bromptonville, et Robert, de Lennoxville, ont permis de procéder à

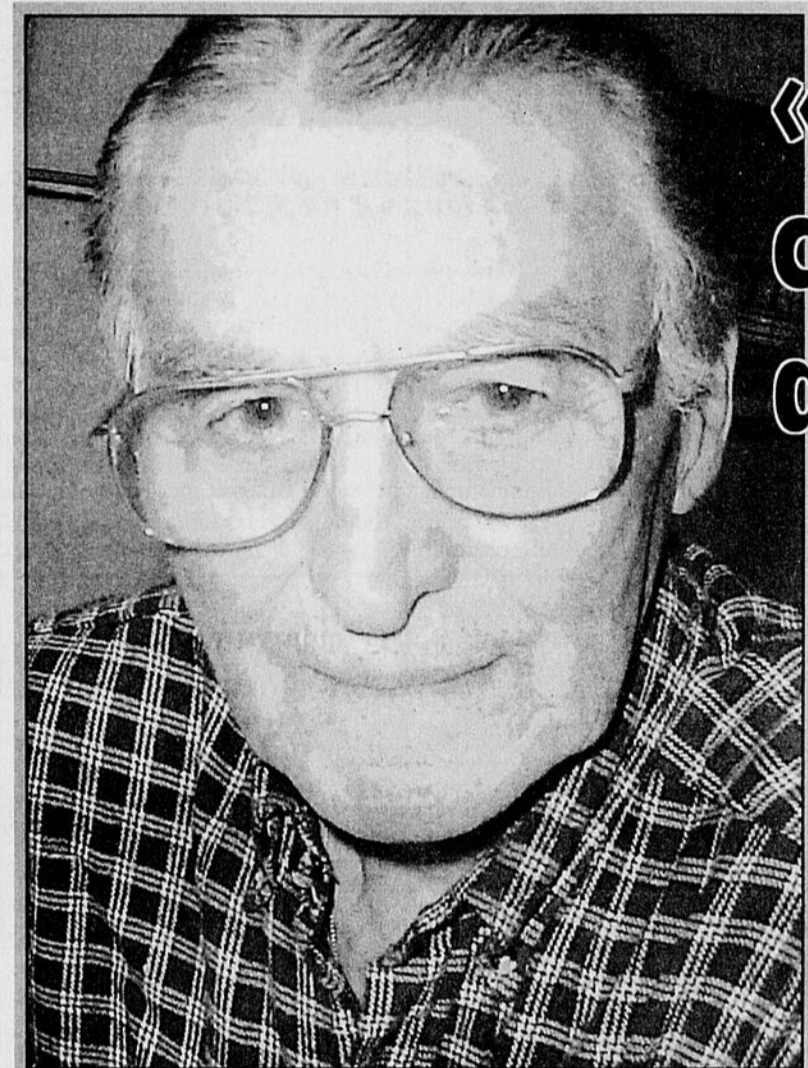
l'identification formelle grâce à des tests d'ADN.

Mais avant même d'en arriver à une identification formelle, les pathologistes avaient déterminé que la personne dont on venait de trouver les ossements avait bel et bien été victime d'un meurtre.

En entrevue avec La Tribune hier midi, le porte-parole de la SQ a indiqué que l'on possédait suffisamment de pistes sérieuses pour reprendre l'enquête dans ce dossier et même espérer régler cette vieille cause.

«Mais les enquêteurs sont surchargés ces temps-ci, et il faudra sans doute attendre quelques semaines avant de se remettre au boulot dans cette affaire», a précisé l'agent Lamirande.

L'un des frères de la victime, Marcel, a avoué être soulagé qu'on en arrive finalement à un service funéraire pour son frère Réal disparu depuis une trentaine d'années, tout en disant maintenant espérer que l'on trouve les auteurs de ce crime.



«Les funérailles, c'est la fin d'un cauchemar»

Photo La Tribune, Daniel Forgues

Pour Marcel Picard, les funérailles de son frère Réal, à Waterville, demain, constituent la fin d'un cauchemar qui aura duré près de 30 ans.

ans avec cette énigme que représentait la disparition de son frère.

«C'est comme si, avec les années, ça faisait partie de ma vie, c'était comme un mal qui me grugeait par en-dedans, mais je ne pouvais rien faire, je devais vivre avec ça», confie-t-il.

M. Picard se souvient encore du jour où, avec ses frères, il s'est rendu chercher l'automobile de Réal à Knowlton.

«Après ça, la cause est devenue un néant, jusqu'à l'été dernier quand on a commencé à penser que les restes de Saint-Majorique pouvaient être ceux de mon frère. J'avais peine à y croire parce que son auto avait été trouvée à Knowlton; ce sont deux directions contraires quand on part de Sherbrooke», dit M. Picard.

«Le plus dur pendant des années, croit-il, a été pour ses parents, Alfred et Alma Picard (maintenant décédés) qui habitaient Waterville.

«Au moment où mon frère est disparu, il était à se construire une maison dans le canton Hatley, près de la station Montjoye. Mon père ne croyait pas que Réal puisse avoir été tué et voulait poursuivre les travaux pour le jour où il reviendrait. Il était prêt à virer la terre à l'envers pour le

trouver», se souvient Marcel Picard.

Au fil des ans, les parents ont semblé accepter la mort de Réal Picard.

«Mais dans le fond, je suis persuadé qu'ils croyaient encore mon frère en vie lorsqu'ils sont décédés à quelques années d'intervalle il y a moins de 15 ans.»

Marcel Picard se dit soulagé d'apprendre que son frère a été trouvé.

«Apprendre ça après presque 30 ans, c'est quelque chose, ça soulage, oui, mais ça nous ramène aussi en arrière. C'est incroyable ce que la science peut maintenant faire pour aider les policiers et tout ce que j'espère maintenant c'est que les enquêteurs puissent régler la cause une fois pour toutes.»

Les funérailles prévues jeudi à Waterville viendront clôturer cette affaire. «C'est la fin d'un cauchemar, les funérailles, c'est enfin une issue normale pour mon frère, même après tant d'années, considère-t-il.

Souignons que l'urne contenant les cendres de Réal Picard ne sera pas exposée en salon funéraire: la famille sera présente à l'église Assomption B.V.M. de Waterville à partir de 9h30, demain, et les funérailles auront lieu à 10h.

Sherbrooke

La fin d'un cauchemar qui aura duré presque 30 ans.

Voilà comment Marcel Picard considère l'identification officielle de son frère Réal, disparu en août 1972 de Sherbrooke et dont les funérailles auront lieu demain à Waterville.

«Quelques jours après la disparition de Réal, je m'étais mis dans la tête qu'il avait été assassiné, je n'en

ai jamais douté», confie cet ancien pompier de Sherbrooke à la retraite depuis 18 ans.

«Mais durant toutes ces années, ça me minait, je ne m'en cache pas, et ça fait même du bien d'en parler aujourd'hui. Dès que j'entendais la nouvelle d'un meurtre, je pensais à Réal, je me demandais toujours ce qui était arrivé, ça revenait constamment», dit-il.

Aujourd'hui âgé de 78 ans, en pleine forme, Marcel Picard dit avoir quand même appris à vivre au fil des

L'Estrie s'appête à consolider sa forêt

François GOUGEON

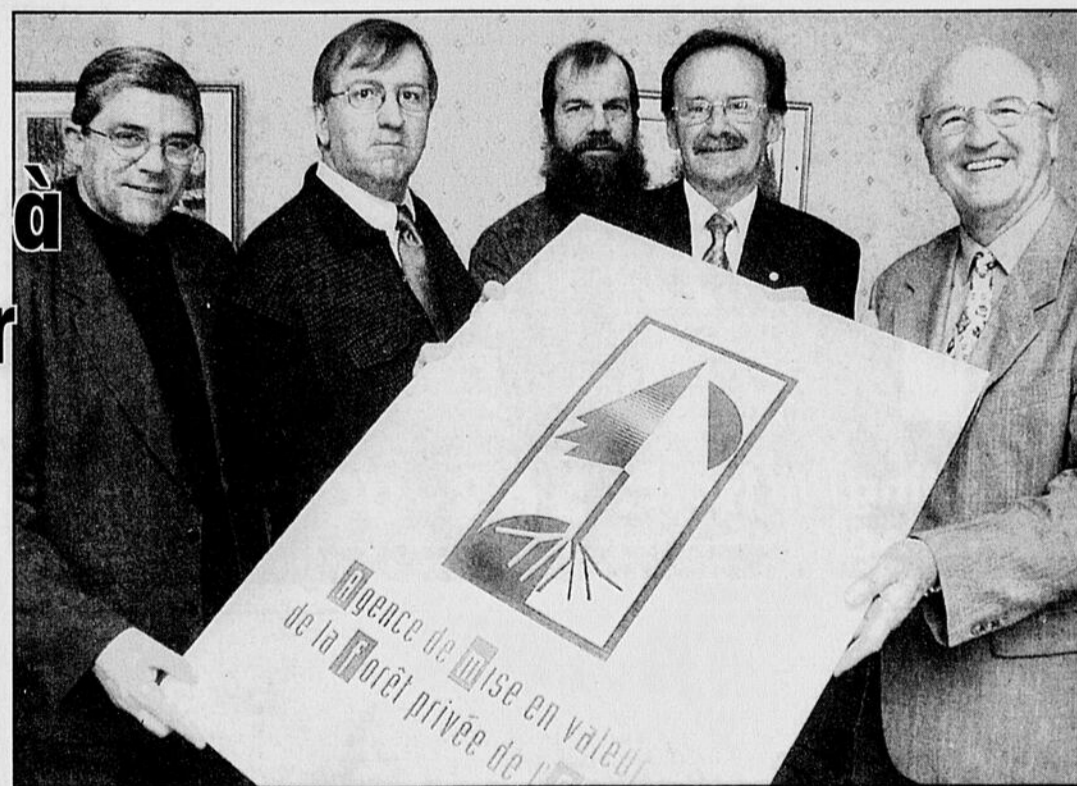
Sherbrooke

C'est une consolidation et un renforcement plutôt qu'une révolution que s'appête à vivre la forêt privée en Estrie avec la mise en place prochaine du Plan d'action pour protéger et mettre en valeur ce patrimoine forestier.

«C'est un exercice de planification et non pas de contrôle car il faut voir que dans nos boisés, ça fait longtemps en Estrie qu'on s'est mis à l'heure de saines pratiques en matière de coupes de bois et d'aménagement», a noté André Roy, président du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie.

Celui-ci est un des quatre partenaires de l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie (AMFE) qui a reçu le mandat en 1996, du ministère des Ressources naturelles, d'élaborer ce Plan de protection et de mise en valeur de la forêt. Outre ce porte-parole de pas loin de 10 000 propriétaires de boisés privés en Estrie, on retrouve Roch Pedneault, représentant des industriels, Lionel Godbout, de Forêt Québec et Gilles Goddard, au nom du monde municipal.

En conférence de presse hier, le président de cette table de concerta-



Imacom, Jocelyn Riendeau, Roch Pedneault, Lionel Godbout, André Roy, Raymond Breton et Gilles Goddard ont annoncé hier la tenue d'audiences publiques en regard du Plan d'action pour la protection et la mise en valeur de la forêt privée en Estrie.

tion, Raymond Breton, a rappelé que l'idée recherchée par la démarche qui donnera lieu à des audiences publiques en région s'inscrit dans une perspective de développement durable. C'est d'agir pour le mieux dans le développement et la mise en valeur des quelque 700 000 hectares de forêt privée en Estrie.

Faisant remarquer l'importance de cette ressource naturelle, tant au plan économique qu'environnemental, M. Breton a soumis que l'Estrie occupe le second rang au Québec comme région la plus dynamique en matière de forêt privée.

Dans le Plan qui entrera en vigueur le 31 mars et qui sera révisé dans cinq ans, on y retrouve 13 stratégies. Elle sont aussi bien en lien avec l'intervention du propriétaire forestier dans son boisé, la production de ma-

tière ligneuse, l'aménagement des forêts et l'administration du programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées et qui se traduit, depuis la création de l'Agence, par des investissements de près de 15 millions \$ auprès de 5000 producteurs forestiers.

Dans les divers éléments composant ce Plan d'action, il est entre autres question de la mise en valeur de la faune et de ses habitants. Cela veut dire par exemple que le propriétaire chez qui on retrouve un ravin de chevreuils devra en tenir compte dans l'aménagement de son boisé. Tout comme il devra éviter des pratiques préjudiciables à l'eau et aux sols et ainsi de suite.

Lui-même producteur de bois, André Roy estime que l'ensemble des gens de la forêt privée en Estrie sont capables de tenir compte de ces con-

traintes. «On sait que dans un horizon de 30 ans, on pourrait facilement doubler notre production, par exemple en intervenant dans des forêts matures qui n'apportent plus de rendement et en rendant productives les terres en friches. Mais c'est sûr qu'on est en mesure de tenir compte et de respecter tout ce qui se trouve dans nos boisés: les ravages de chevreuils, les passages de lièvres, les cours d'eau et autres», a soumis M. Roy.

Quant aux audiences sur le Plan d'action, elles auront lieu les 12, 13, 21 et 22 mars, respectivement à la salle du conseil municipal de la Ville de Lac-Mégantic, au Centre communautaire de Weedon, au complexe Le Bel-Air de Saint-François-Xavier-de-Brompton et à l'Hôtelierie Le Boulevard de Rock Forest. Elles débutent toutes à 19 heures.

Coupe universitaire d'improvisation 2001

L'Abordage promet le match du siècle

Karine TREMBLAY
Sherbrooke

La Coupe universitaire d'improvisation (CUI) 2001, l'Odyssée de l'impro, se déroulera à Sherbrooke du 9 au 11 mars prochain.

Deuxième tournoi en importance dans le domaine de l'improvisation, tout juste après le Mondial d'impro Juste pour rire, la 14e édition de l'événement pancanadien est cette année organisée par la Ligue d'improvisation de Sherbrooke L'Abordage.

«Ca va être la CUI du siècle!», lance spontanément l'initiateur du projet et membre du comité organisateur de l'événement, Patrick Gagné.

Ce dernier précise que, après avoir participé aux CUI des cinq dernières années, il a pu prendre note de ce qui marchait bien... et éliminer d'emblée ce qui fonctionnait moins.

«On a décidé, par exemple, de rendre l'événement plus accessible en le sortant du cadre universitaire et en l'amenant au centre-ville de Sherbrooke», note M. Gagné.

De fait, les joutes auront lieu au Théâtre Granada et au Café du palais. Neuf équipes représentant autant d'universités de trois provinces différentes prendront part à la CUI. En tout, c'est près de 150 personnes, joueurs, juges et autres personnes louvoyant dans les arènes du jeu, qui s'amèneront à Sherbrooke pour le tour-

noi. «On peut s'attendre à des improvisations de très haut calibre et de grande qualité. Le niveau des joueurs est très élevé», mentionne Raymond Valence, également du comité organisateur de la CUI.

Présidente d'honneur du tournoi, Marie Malavoy a été l'une des premières à croire au projet et à manifester son appui.

À l'époque députée de Sherbrooke, elle avait vivement encouragé L'Abordage. Soulignant que l'improvisation était partie prenante des deux domaines dans lesquels elle a oeuvré, enseignement et politique, Marie Malavoy précise qu'elle n'a jamais, cependant, elle-même été au cœur de la patinoire du jeu improvisé imaginé par feu Robert Gravel.

«C'est cependant quelque chose que j'aurais aimé faire. Je trouve que c'est un bel exercice, qui va chercher beaucoup de talents chez les gens. Il met à profit la créativité de ceux qui improvisent et il permet d'exploiter toutes les ressources de notre belle langue française», a souligné Mme Malavoy.

Tous deux du comité organisateur, Jean-Pierre Quirion et Éric Boucher précisent quant à eux que la soirée d'ouverture de l'événement promet bien des surprises. Le comité a en effet concocté un spectacle au cours duquel des invités spéciaux sont attendus.

«Il va y avoir beaucoup de surprises.



Les membres de la Ligue d'improvisation de Sherbrooke L'Abordage et membres du comité organisateur de la CUI 2001: l'Odyssée de l'impro, Raymond Valence, Éric Boucher, Jean-Pierre Quirion et Patrick Gagné, se trouvent ici en compagnie de la présidente d'honneur de l'événement, Marie Malavoy.

Ca va être un spectacle multimédia d'envergure. On s'est donné un canevas général, mais pas de textes. Il y aura donc beaucoup de place pour... l'improvisation!», expriment les deux compères sans en dévoiler davantage.

Ce spectacle aura lieu le vendredi, 9 mars, 20 heures, au Théâtre Granada. Une soirée suivra pour les joueurs et les spectateurs. Le lendemain, samedi, les joutes débiteront dès 11 heures et se poursuivront en rafale jusqu'à 22 heures, simultanément au Café du Palais et au Théâtre Granada.

Le dimanche, toujours sur les deux sites, les joutes de la ronde préliminaire seront disputés avant que ne se dérou-

lent les demi-finales, dès 14h30. La grande finale et la remise des trophées auront lieu au Théâtre Granada, 16 heures. C'est une soirée sur les rythmes de la musique de Paul Shine qui conclura le tout.

Un passeport pour toute la fin de semaine est vendu au coût de 15 \$ au Café du Palais, au Théâtre Granada, à l'Antiquarius Café, au HMV du Carrefour de l'Estrie et au Juke Box. Des billets à différents coûts sont également disponibles.

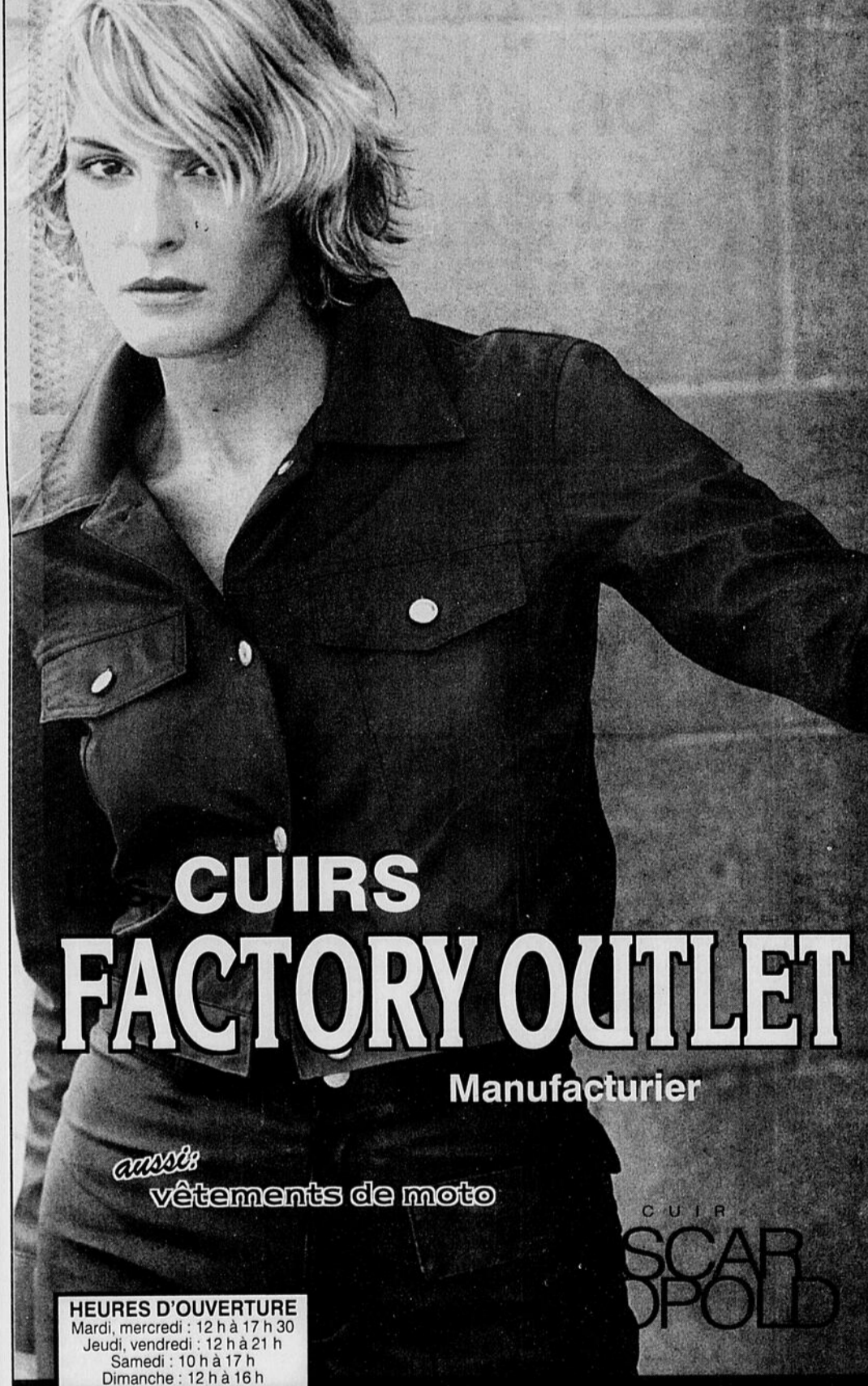


Institut universitaire
de gériatrie de Sherbrooke



Comme Réginald, cultivez le bonheur; collaborez à l'activité d'horticulture au Pavillon D'Youville.

Communiquez avec nous au 821-5123.



**CUIRS
FACTORY OUTLET**
Manufacturier

aussi
vêtements de moto

HEURES D'OUVERTURE
Mardi, mercredi : 12 h à 17 h 30
Jeudi, vendredi : 12 h à 21 h
Samedi : 10 h à 17 h
Dimanche : 12 h à 16 h

**174, rue Wellington Nord, 562-0392
Sherbrooke**

Un salon de l'environnement au Collège Mont-Notre-Dame

Sherbrooke (KT)

Les élèves de secondaire II du Collège du Mont Notre-Dame ont décidé de prendre le meilleur moyen pour comprendre les enjeux de l'environnement: elles se sont impliquées.

Ces jeunes filles de 13 et 14 ans ont créé le salon de l'environnement, qui aura lieu ce soir au collège à compter de 18h30. Elles attendent le public avec des kiosques d'information, des sketches, des chants, de la danse, des créations littéraires et artistiques et autres.

L'organisation de cet événement a également permis d'amorcer le virage vers l'apprentissage par projets. Cette méthode pédagogique fait partie de la réforme scolaire.

En guise de prix d'entrée, les visiteurs peuvent apporter cinq canettes d'aluminium vides, cinq bouteilles vides de boisson gazeuse, ou encore un vêtement destiné à Récupex.

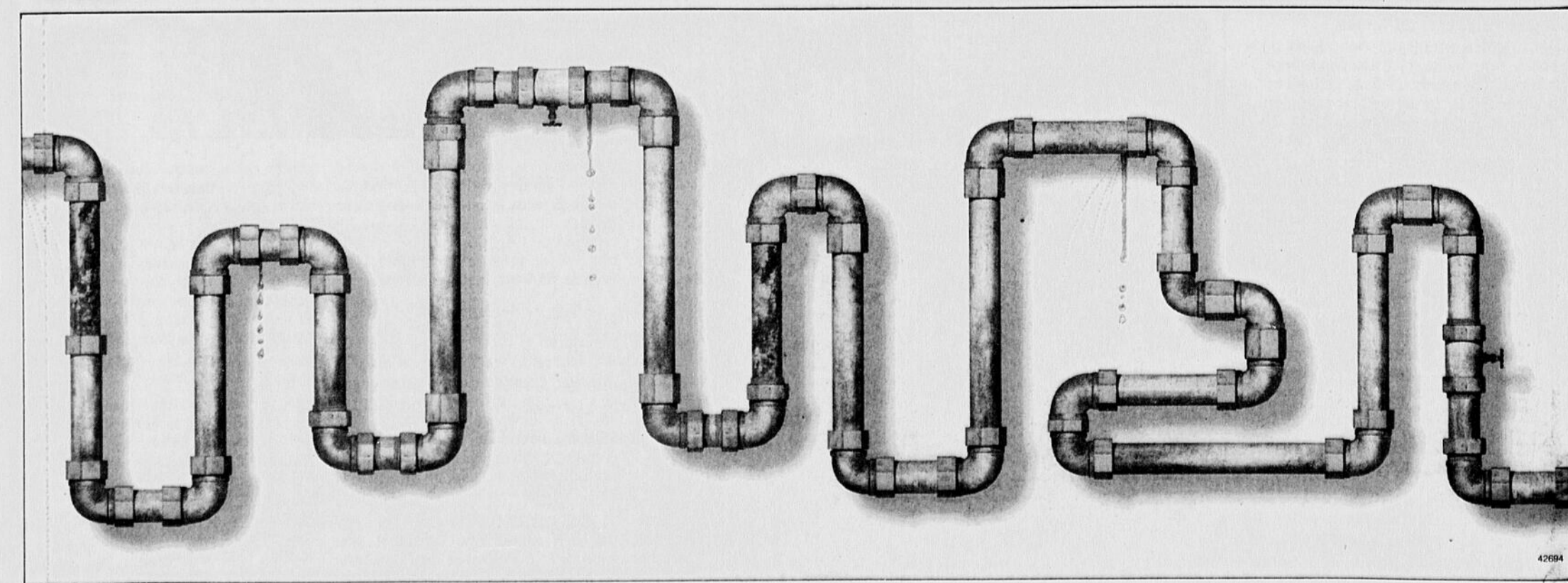
Le collège est un partenaire d'Estrie zone verte et un membre du réseau des Écoles vertes Brundtland.

loto-québec résultats

Banco	Quintissime
Tirage du 2001-02-27	Tirage du 2001-02-27
05 13 14 22 29	3 4
30 33 34 36 37	242 3719
39 49 50 53 54	Extra
56 59 62 64 65	Tirage du 2001-02-27
	NUMÉRO: 472823

Le jeu doit rester un jeu

Les modalités d'achat des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de départé entre cette site et le site officielle de L.Q. cette dernière a priorité.
T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO QUÉBEC



La succession de Lucien Bouchard assurée en douceur

Malavoy et Boucher se disent soulagés

François GOUGEON

Sherbrooke

Le député de Johnson, Claude Boucher et l'ancienne députée de Sherbrooke et maintenant pre-

mière vice-présidente du Parti québécois sont unanimes: ils sont soulagés et satisfaits de la façon dont va se régler la succession de Lucien Bouchard.

«Je suis bien content de ce dé-

nouement... S'il avait fallu tenir un congrès à cause d'un seul adversaire (Jean Ouimet), le parti aurait dépensé un demi-million de dollars et ça n'aurait pas nécessairement stimulé les troupes et créé un véritable exercice

de mobilisation», a dit M. Boucher.

Il juge en outre qu'en raison de la tournée effectuée par Bernard Landry, qui succédera à Lucien Bouchard en début de mars, cela a permis d'entreprendre auprès des militants le débat d'idées demandé par plusieurs.

La souveraineté

Du reste, il s'attend de celui qui est son patron immédiat pour quelques jours à titre de ministre responsable de l'Estrie, qu'il tiendra un «discours plus ferme que Lucien Bouchard sur l'enjeu de la souveraineté... Il sera moins ambivalent que M. Bouchard sur la stratégie à adopter».

Marie Malavoy estime aussi que les choses se terminent de la bonne façon avec la nomination sans opposition de M. Landry et qu'une course à l'investiture aurait été inutile dans le contexte actuel. «Ça aurait été de l'énergie mise à la mauvaise place», pense-t-elle.

Mme Malavoy se disait doublement plus soulagée de l'arrivée d'un chef au Parti québécois car comme première vice-présidente, elle a mangé les bouchées doubles depuis la démission de Lucien Bouchard.

Avenir personnel

Concernant par ailleurs son avenir personnel, surtout suite aux propos du chef de l'Opposition, Jean Charest, qui voit de nouveau Mme Malavoy candidate péquiste contre lui dans Sherbrooke, la principale intéressée assure n'avoir pris aucune décision.

«Comme j'ai toujours dit, je laisse la porte ouverte... Mais il y a trop d'éléments à considérer dans une décision aussi importante à prendre et ces éléments n'ont pas à être en place à ce moment-ci, car on est pas en campagne électorale. On verra en temps et lieu. Pour l'instant, je me plais bien dans mes fonctions à la direction du Parti québécois... Mais si mon adversaire veut me faire de la publicité gratuite, alors je l'accepte bien», a livré Marie Malavoy.



Marie Malavoy et Claude Boucher se disent soulagés par l'avènement de Bernard Landry à la succession de Lucien Bouchard. «S'il avait fallu tenir un congrès à cause d'un seul adversaire (Jean Ouimet), le parti aurait dépensé un demi-million de dollars», a dit M. Boucher.



96 pour cent des élèves de l'école Massey-Vanier vaccinés contre la méningite

Cowansville (PC)

La vie reprend son cours normal à l'école secondaire Massey-Vanier, au lendemain de l'opération vaccins tenue contre la méningite à laquelle les jeunes ont répondu massivement.

Quelque 2750 élèves de Massey-Vanier ont été vaccinés en deux jours, ce qui représente un taux de vaccination de 96 pour cent pour les secteurs francophone et anglophone confondus.

«Selon les normes de la santé publique, c'est déjà bien quand on atteint un taux de vaccination de 85 pour cent», explique l'agent d'information des CLSC/CHSLD de La Pommeraiie, Jacques Jobin. «Quatre-vingt-quinze pour cent, 96 pour cent, c'est une opération accomplie avec succès», dit-il. Quelques centaines de professeurs et d'étudiants de la formation professionnelle ont aussi été vaccinés. Soixante-quatorze pour cent des adultes et du personnel de l'école ont reçu la piqûre, ce qui porte la moyenne à 87 pour cent pour l'ensemble des personnes qui fréquentent l'établissement.

Manifestement, les élèves de Massey-Vanier ont pris très au sérieux le blitz rendu nécessaire par l'écllosion de quatre cas de méningite parmi les étudiants de l'école.

Monique Frégeau, une grand-maman, étudiante du centre de formation professionnelle, n'a pas hésité une seconde à recevoir le vaccin, même si elle n'a jamais été en contact avec les adolescentes infectées.

«Je vais visiter ma petite-fille de cinq mois en fin de semaine», dit-elle, bien décidée de se prévaloir de l'immunisation offerte à tous les élèves du

campus de Massey-Vanier. «Souvent, on vient ici. On dîne à la cafétéria, on entre en contact avec le monde d'ici», ajoute-t-elle.

Le service Info-Santé des CLSC/CHSLD de La Pommeraiie a encore été très occupé mardi matin, après avoir connu une journée difficile lundi avec 200 appels logés entre 8h et 16h. L'affluence est toutefois redevenue plus normale, mardi après-midi.

Le service de consultation médicale sans rendez-vous de Farnham, reste pour sa part très fréquenté, mais ce n'est pas seulement à cause de l'inquiétude semée par la méningite, prévient Francine Bertrand, du CLSC.

Absentéisme

Pendant les deux jours de vaccination, le taux d'absentéisme à l'école est demeuré normal à une exception près... Un bon nombre d'élèves de secondaire V ont pris la clé des champs, lundi, après avoir reçu la piqûre, relève le directeur de l'école Alain Bachand. Mais bien difficile de connaître le motif exact de l'absence: la peur de la contagion ou le désir de prendre congé?

«Il y a seulement trois parents d'élèves de secondaire III, IV et V qui nous ont fait savoir par lettre qu'ils garderaient leur enfant à la maison, jusqu'à la fin de la semaine», précise le directeur.

La vaccination se poursuivra jeudi, mais à plus petite échelle, afin de l'offrir aux élèves absents au cours des derniers jours.

Aucun nouveau cas de méningite n'a été recensé mardi. Les adolescentes hospitalisées au CHUS étaient toujours dans un état «sérieux mais stable» aux soins intensifs.

Photo PC

La campagne de vaccination contre la méningite a connu un franc succès et quelque 2750 élèves de l'école Massey-Vanier, de Cowansville, ont été vaccinés en deux jours, ce qui représente un taux de vaccination de 96 pour cent pour les secteurs francophone et anglophone confondus.

C'est l'heure de la **RÉCRÉ!**

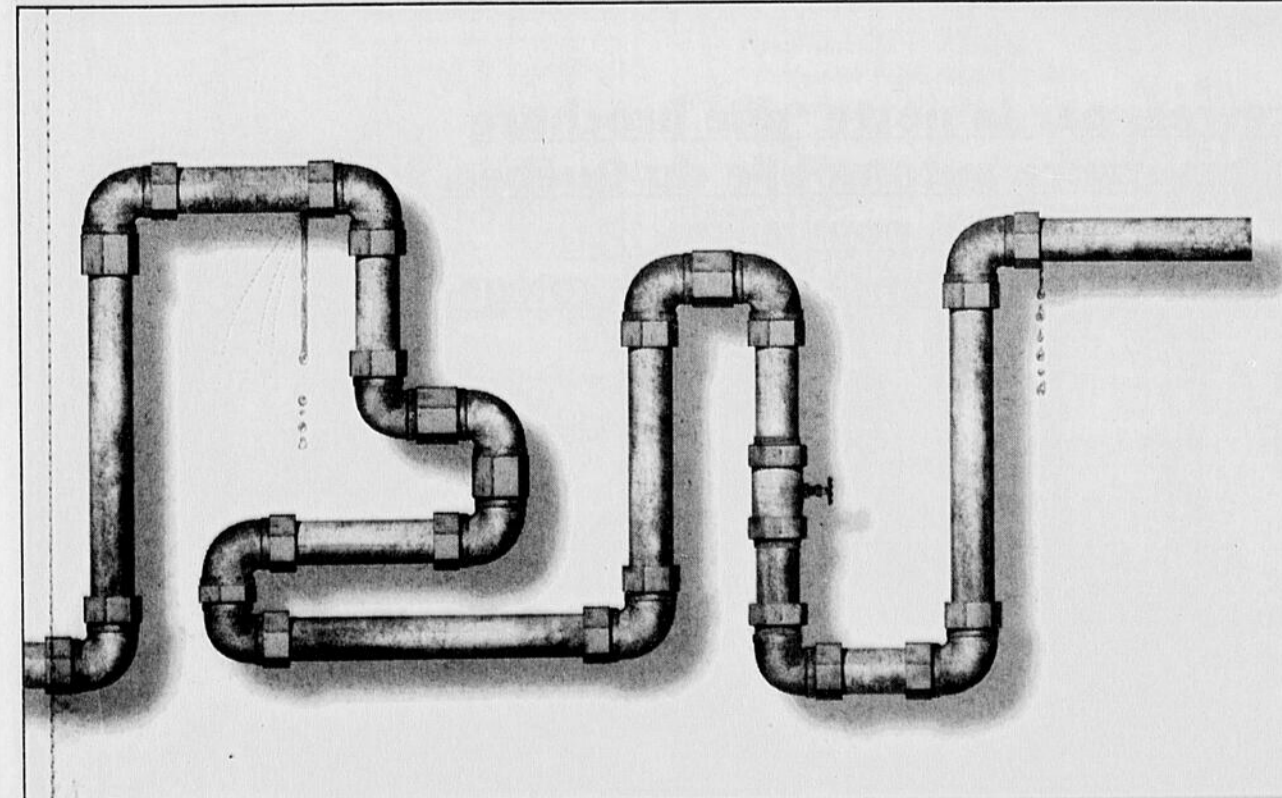
SALON DES VÉHICULES RÉCRÉATIFS

CENTRE SPORTIF DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
1^{er} au 4 mars

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE:
Jeudi : 17h à 22h
Vendredi: 13h à 22h
Samedi: 11h à 22h
Dimanche: 11h à 17h

ADMISSION GÉNÉRALE 5.00\$
Enfants 12 ans et moins: **gratuit**

STATIONNEMENT GRATUIT



Vices cachés?

À peine installé dans la maison de vos rêves, vous découvrez un sérieux problème d'infiltration d'eau... et l'ancien propriétaire s'en lave les mains. «Si j'avais su...», soupirez-vous. Pas de panique! Vous avez souscrit à l'assurance protection juridique justement pour garder la tête hors de l'eau en pareille situation.

Grâce à cette protection — ajoutée à coût minime à votre assurance habitation ou auto —, vous accédez à l'aide et aux conseils d'un expert en la matière : l'avocat de votre choix. Faire valoir vos droits n'aura jamais été aussi simple. Devenez maître des imprévus juridiques de la vie : souscrivez dès aujourd'hui à l'assurance protection juridique.

Composez le 1 888 522-2748 ou visitez le site www.barreau.qc.ca



FAITS DIVERS

Trois automobilistes blessés

Deauville (CP) - Trois automobilistes ont été blessés, hier midi, dans le rang 8 à Deauville, lors d'une collision frontale. L'accident, qui s'est produit dans une courbe prononcée au bas d'une pente, a impliqué en fait trois véhicules.

Le conducteur d'un véhicule à quatre roues motrices n'a pu éviter une voiture venant en sens inverse. Dans sa manoeuvre, son véhicule a dérapé compte tenu des sillons dans la chaussée recouverte de neige durcie par endroits.

Un autre automobiliste arrivant sur les lieux presque au même moment a pu éviter la collision en dirigeant son véhicule sur le banc de neige à sa droite. Il n'a pas été blessé.

L'occupant du premier véhicule et les deux du second ont été transportés à l'hôpital. Dans l'ensemble, les blessures sont sévères, mais on ne craint pas pour leur vie. La vitesse ne serait pas en cause.

Un vol raté dans un dépanneur

Sherbrooke (CP) - Le Service de police de la région sherbrookoise (SPRS) est à la recherche de trois individus qui ont perpétré une tentative de vol à main armée, lundi soir dans un dépanneur de la rue l'Assomption à Sherbrooke.

Devant le refus de la caissière de collaborer, les trois hommes sont repartis furieux sans argent du Dépanneur l'Assomption. Il était vers 20h45.

Quand ils ont fait irruption, le plus âgé des trois tenait une arme de poing et visait la caissière. Ce dernier s'est amené près d'elle derrière le comptoir et lui a dit de ne pas toucher à la caisse, tandis que les deux autres demeuraient devant. C'est à ce moment qu'elle a tourné la clef qui ferme la caisse enregistreuse.

Les trois hommes ont figé et sont ressortis. Celui qui tenait l'arme a donné un coup de poing sur la caisse avant de sortir, comme pour marquer sa frustration.

On détient une bonne description des individus. Le plus jeune aurait entre 16 et 17 ans, mesure environ 5 pieds et 10 et pèse 160 livres. Il portait un manteau foncé avec bande réfléchissante, des pantalons style «yo», des cheveux en brosse. L'autre aurait entre 16 et 18 ans, mesure 6 pieds et trois et porte lui aussi un manteau foncé (trois quarts) et des pantalons «yo».

Celui qui tenait l'arme aurait 23 ans environ. Il mesure 5 pieds et 10, porte les cheveux en brosse, un manteau court foncé et des jeans.

Louée sous un faux prétexte

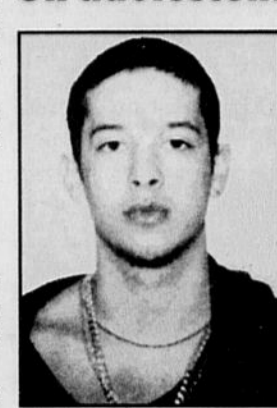
Sherbrooke (CP) - Les propriétaires de salle doivent prendre garde aux organisateurs de fête qui mentent sur la vraie nature de l'événement à tenir. Récemment, les administrateurs d'une salle ont compris le stratagème.

Les jeunes se présentent et disent vouloir louer une salle pour tenir une fête en l'honneur de leurs parents. Mais la réalité est toute autre. Le 18 février dernier, les policiers sont intervenus dans une salle à la suite d'une plainte pour bruit.

Près de 300 jeunes étaient dans la salle. La consommation

d'alcool faisait partie des activités principales de la fête, en plus de la danse. Selon les renseignements fournis aux policiers, les organisateurs avaient vendu des billets pour l'événement au prix de 5 \$ chacun. Les participants étaient invités à apporter leurs boissons alcooliques, ce qu'ils n'ont pas manqué de faire...

Au SPRS, on signale qu'on doit détenir un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux pour tenir pareil événement. Les organisateurs sont aussi soumis à la Loi de l'impôt.

Un adolescent disparu

Stéphane Bechekiouat

Estrie ces jours-ci pourrait l'inciter à revenir parmi les siens.

Sherbrooke (CP) - Les proches et les policiers du SPRS lancent un appel pour localiser un adolescent de 16 ans dont on n'est sans nouvelles depuis le 20 février. Stéphane Bechekiouat a quitté le centre Val-du-Lac et n'a jamais donné signe de vie depuis.

Sa famille est inquiète et voudrait qu'il communique avec elle. Le garçon fait 1,78 mètre et pèse 59 kilos. On fournit une photo du disparu.

On présume qu'il pourrait toujours être dans la région. Le fait que sa soeur venant de France, qu'il n'a pas vue depuis longtemps, doit arriver en

Tout ce que vous devez savoir sur votre Régime public d'assurance automobile est ici.

Pourquoi a-t-on créé un régime public ?

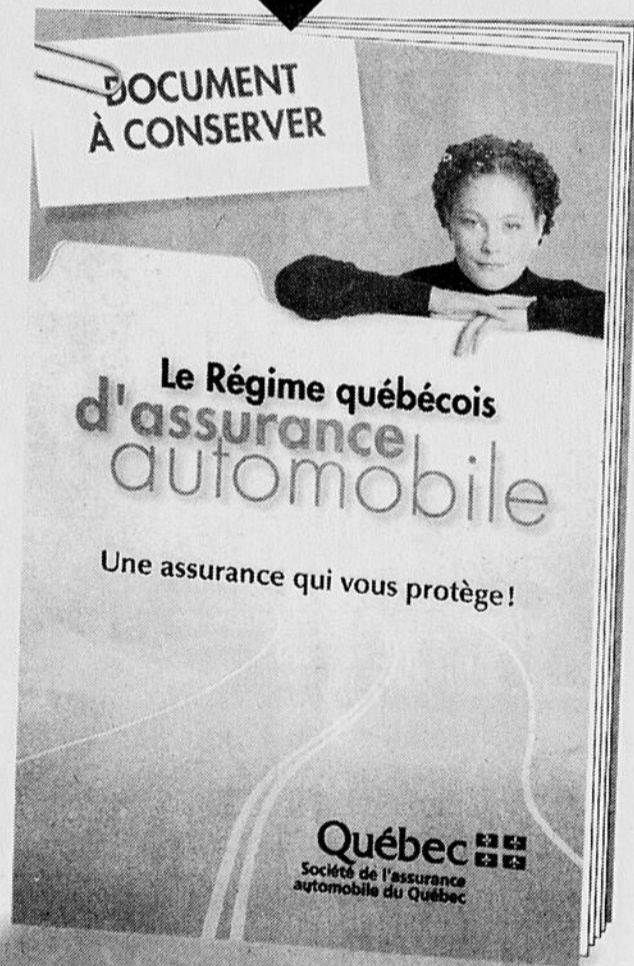
Avant 1978, l'indemnisation des accidentés de la route se faisait sur la base de la responsabilité. Pour être indemnisé, il fallait poursuivre le responsable de l'accident.

Cela occasionnait des inconvénients :

- un accidenté sur quatre ne touchait aucune indemnité;
- les victimes n'étaient jamais entièrement indemnisées pour leurs pertes économiques;
- les procès pouvaient durer de deux à dix ans;
- les accidentés devaient s'occuper eux-mêmes de leur réadaptation.

Quel est son rôle ?

Le Régime public d'assurance automobile est là pour indemniser les personnes accidentées, non pour les punir. Son rôle ne doit pas être confondu avec le Code criminel ou le Code de la sécurité routière, des lois qui punissent et qui sanctionnent.

**Suis-je protégé par cette assurance en cas de blessures ?**

Responsables ou non de l'accident, tous sont protégés sans exception : conducteurs, passagers, piétons, cyclistes ou motocyclistes. Cette protection couvre les 7,3 millions de citoyens du Québec ici et partout dans le monde.

Quelles seraient les conséquences de permettre un droit de poursuite ?

D'abord, aucune indemnité ne pourrait être versée aux personnes blessées avant de connaître le responsable de l'accident. Cela nous ramènerait à l'époque des procès longs et coûteux qui avaient des conséquences financières importantes sur les proches des personnes poursuivies. Par ailleurs, si on permettait un droit de poursuite, les automobilistes devraient peut-être payer une assurance additionnelle de crainte d'être poursuivis en justice.

Ces jours-ci, vous recevrez, par la poste, une brochure sur le Régime public d'assurance automobile du Québec.

Prenez donc quelques minutes pour la lire, vous en saurez encore plus sur cette assurance qui vous protège.

La patience de mise à l'urgence de Sainte-Croix

François GOUGEON
Drummondville

La patience est de mise pour les visiteurs qui se présentent à la salle d'urgence de l'Hôpital Sainte-Croix, à Drummondville, alors que ça ne déroule pas depuis le

Les menaces contre un chauffeur de taxi ont été de trop

Sherbrooke

Sylvain Lauzon, âgé de 26 ans, a encouru une peine de deux ans moins un jour de détention et une mise à l'épreuve pendant trois ans, pour un vol qualifié à l'égard d'un chauffeur de taxi à qui il s'est excusé.

Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Gérard Desmarais de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Lauzon avait admis sa culpabilité à ce crime remontant au 9 janvier, à Rock Forest, pour lequel il a été intercepté le lendemain, alors qu'il était passager dans une voiture se dirigeant vers le terminus d'autobus.

Me Michel Dussault a suggéré cette peine pour son client qui s'était excusé à la victime, en lui disant qu'il ne voulait pas faire cela.

Lauzon avait bénéficié le 13 juin d'une peine de deux ans moins un jour dans la collectivité pour vol, vol qualifié et possession d'arme.

Me Dussault a noté que son client reconnaissait ses délits à l'étape de son enquête sur remise en liberté.

Lauzon a de plus avoué le vol d'un téléviseur pendant la même soirée.

Le procureur Julie Lorusso était en accord avec la recommandation de la défense dans cette cause.

D'après la police, le chauffeur de taxi a répondu à un appel vers 02 h 15 ce jour-là, pour prendre dans un motel une personne voulant se faire reconduire sur le boulevard Alexandre, mais désirant descendre à la Caisse populaire pour effectuer une transaction.

Cet individu est revenu au taxi, a pris le chauffeur par le collet et lui a dit «Donne-moi le cash sinon je sors un gun».

Le chauffeur a quitté son véhicule en l'informant qu'il ne lui donnerait pas un cent et le suspect est parti en courant.

Quant au vol du téléviseur, il a été découvert en matinée par la femme de chambre du motel.

Le projet Explosion vient encore aider les décrocheurs à Stanstead

Stanstead (GD)

Comme en 1999 et l'année dernière, 10 jeunes décrocheurs de Stanstead et des environs pourront, dans le cadre du projet Explosion, collaborer à la réalisation de projets communautaires et participer à des stages en milieu de travail.

Ce projet, conçu pour les grands adolescents et les jeunes adultes, donc pour une clientèle qui a de 16 ans à 30 ans, qui ne sont pas aux études et qui sont aussi sans emploi, vise à aider ses participants à améliorer leurs compétences, à s'impliquer dans leur milieu de vie et à choisir en connaissance de cause entre une entrée sur le marché du travail et un retour aux études. Il est une initiative conjointe du Carrefour jeunesse emploi Memphrémagog, de Job Links et de la Corporation jeunesse Memphrémagog. Son retour a rendu possible grâce à une subvention de 110 000 \$ accordée par le ministère du Développement des ressources humaines du Canada et à un apport d'Emploi Québec.

Ses participants, qui recevront une allocation hebdomadaire de 165 \$, auront aussi la possibilité de toucher un boni de 1500 \$, à la fin des 24 semaines qu'il durera.

Il débutera à la mi-avril. Les ados et les jeunes adultes doivent communiquer avec Josée Boily, directrice du Carrefour jeunesse emploi Memphrémagog, au 843-3007, ou avec Nathalie Arnold, directrice de Job Links, au 566-2422.

début de la semaine.

«On a un engorgement très marqué depuis hier (lundi) et c'est pourquoi on invite la population, dans la mesure du possible, à référer d'abord à Info-Santé et aux cliniques privées sur le territoire de la MRC», a livré le directeur général de l'établissement, Pierre Levasseur.

Hier après-midi par exemple, pour illustrer l'affluence, celui-ci a noté que l'hôpital de 191 lits comptait 38 patients hospitalisés sur civière de plus. Et rien n'indiquait que la pression allait se réduire dans les prochains jours.

Au menu des équipes soignantes, beaucoup de cas de cardiologie, de difficultés respiratoires chroniques et d'influenza notamment. Autre indice d'une forte activité: en pédiatrie, on comptait 16 patients, pour une capacité de 10 lits. Mais il n'y a aucun cas d'infection au méningocoque.

Si bien que du côté de l'ambulance - les patients qui se présentent sur pied - le délai d'attente avant de voir le médecin peut atteindre 8 heures dans certains cas.

«On s'attendait de connaître cette situation en décembre et janvier. Mais on s'en est relativement bien tiré. Et là, le pic qu'on sent depuis le début de février vient de frapper. Il est vrai que la grippe a débuté plus tard», a soumis M. Levasseur.

Tout cela, a-t-il rappelé, tient au manque d'omnipraticiens; une situation qui perdure depuis près de trois ans. «Comme ailleurs au Québec, on est en pénurie de médecins généralistes. Le recrutement est difficile et quand on trouve de nouveaux médecins, d'autres quittent pour la retraite ou pour s'installer ailleurs», a expliqué le directeur général de l'Hôpital Sainte-Croix.

Ainsi, alors qu'habituellement l'établissement de la rue Hériot compte trois à quatre médecins à la salle d'urgence, il n'y en avait qu'un hier. «Les infirmières font tout leur possible mais quand il n'y a qu'un médecin, ça peut être très long avant d'être examiné», a aussi commenté le directeur

général.

Pierre Levasseur s'attend à ce que la semaine prochaine, lors de la période de relâche scolaire, cela facilite les choses, même si l'activité devait rester intense à l'urgence.

«Ça va nous soulager parce qu'il y aura des réductions d'activités ailleurs, comme en chirurgie. Les lits ainsi libérés seront utilisés pour les autres patients à qui l'hospitalisation est requise», devait-il également faire valoir.

SE DÉMARQUER EN AFFAIRES!

COMMERCE DE DÉTAIL ET ENTREPRISES DE SERVICE



NATHALIE DOSTIE, B.A.A.
Consultante en gestion et en formation

Services sur mesure ou publics pour personnel cadre ou employé :

Formatrice accréditée par Emploi-Québec (loi 1%)
9 ans directrice générale, 17 ans auprès du public

SIMPLICITÉ - DYNAMISME - RÉSULTATS

« UNE FEMME DE TERRAIN QUI PARLE DE LA VRAIE VIE »

- «Coaching» : Gestion des ressources humaines, gestion des opérations, gestion de crise, plan de communication; lors de redressement, restructuration et rénovation. Conception/implantation de normes opérationnelles et organisation d'activités mobilisantes pour vos troupes. «Coaching» adapté pour les cadres en début de carrière.
- «Formation» : 1 à 3 ateliers de 3 heures : Service à la clientèle, gestion de plaintes, gestion de temps, rétroaction positive, passer de patron à «coach» et diriger avec tact en début de carrière.
- «Conférences» : «Bien servir ou disparaître» et «Transférer notre passion à notre équipe»

Estrie et Centre du Québec, (819) 829-0227, nathaliedostie@bigfoot.com 40047

METTEZ-VOUS À JOUR ET ÉCONOMISEZ !

IMPRIMANTE COULEUR DESKJET 648C 429199

800 MHz

COMPAQ PRESARIO 500CA

Notre prix 1492,45
Rabais postal 50 \$ US -75,00*
Rabais postal -50,00
PRIX DE L'ENSEMBLE APRÈS LE RABAI : **1367,45**

• Processeur AMD Duron 800 MHz
• Mémoire vive 64 Mo
• CD-ROM 40X
• Disque dur 20,0 Go
• Modem 56 K
449326/437561
*D'après un taux de change de 50 %

IMPRIMANTE DESKJET 932C

- Résultats fidèles à la photo originale avec la superposition de couleurs améliorée HP
- Plateau pour papier pratique et pliant - idéal pour les endroits restreints
- Imprime 9 pages/minute 428977

PRIX RÉDUIT ! ÉTAIT 299,86 ! **229⁸⁶**

Passez à un moniteur Compaq de 17 po pour 150 \$ de plus ! (Après le rabais postal)

Passez à ce modèle pour 30 \$ après le rabais postal !

IMPRIMANTE COULEUR DESKJET 842C 428976

Renseignez-vous sur notre programme par versements égaux !

PRIX RÉDUIT ! ÉTAIT 379,95 !

GRAVEUR 9510i 442536

299⁹⁵

933 MHz

IMPRIMANTE COULEUR DESKJET 648C 429199

PAVILION 7850

- Processeur Pentium III 933 MHz
- Mémoire vive 128 Mo
- Disque dur 40,0 Go
- LECTEUR CD-RW
- CD-ROM 48X
- Modem téléc. 56 K
- Capacité de mise sur réseau 450219/450240

Notre prix 2217,95
Rabais postal 200 \$ US -300,00*
PRIX DE L'ENSEMBLE APRÈS LE RABAI : **1917,95**

PRIX RÉDUIT ! ÉTAIT 2027,95 !

PRIX RÉDUIT ! ÉTAIT 329,45 !

GRAVEUR 9350i 442535

269⁴⁵

Passez à un moniteur HP de 17 po pour 125 \$ de plus !

Passez à ce modèle pour 30 \$ après le rabais postal !

IMPRIMANTE COULEUR DESKJET 842C 428976

Renseignez-vous sur notre programme par versements égaux !

IMPÔT MATRIQUE 450010

Notre prix 29,95
Rabais postal -10,00
PRIX APRÈS RABAI : **19⁹⁵**

La chronique de votre pharmacien

L'ail : un bon supplément alimentaire?

On me parle souvent de l'ail dans ma pratique quotidienne et je constate qu'un nombre croissant de personnes en consomment. Toutefois, il est important de se poser la question : «Est-ce vraiment bon?» On sait que l'ail est une source importante de vitamines (A, B1, B2, B3, C, E et P) et qu'il contient également du calcium, du fer, du potassium, du phosphore, du cuivre, du bore, du chrome, de l'iode, du manganèse, du zinc, du sodium, du sélénium et du germanium. Ouf! Ça en fait beaucoup! Cependant, cela nous permet de comprendre que l'ail est une plante très complète, donc un bon supplément alimentaire.

Autrefois, l'ail était utilisé pour combattre la lèpre ou comme agent antibactérien. Aujourd'hui, on a tendance à l'utiliser pour ses propriétés préventives relativement au système cardiovasculaire - la diminution du taux de cholestérol et de la tension artérielle - ainsi que pour son effet anticoagulant. Est-ce vrai? Les études se contredisent à ce sujet. Il faudra donc attendre d'autres résultats avant de se prononcer. Une chose est certaine, vous pouvez en consommer. Cependant, ne négligez pas de prendre les médicaments qui vous sont prescrits. De plus, si vous devez subir une chirurgie, cessez la consommation d'ail une semaine avant l'opération. Si vous prenez des anticoagulants comme le coumadin ou l'aspirine, vous devez demander conseil à votre pharmacien ou à votre médecin afin de vérifier s'il vous est permis de consommer de l'ail.

N'hésitez pas à me faire parvenir vos commentaires et vos questions!

Pharmacie Philippe Leng, membre du réseau Obansoins

Cette chronique est rendue possible grâce à la collaboration de l'entreprise pharmaceutique LIFESCAN, fabricant du lecteur de glycémie Fast Take.

1125, 12^e Avenue Nord
Flourmont J1E 2X4
Téléphone : (819) 569-9456
leng@infopharm.ca 40431

BAS PRIX GARANTIS CHAQUE JOUR !

LIVRAISON GRATUITE LE LENDEMAIN

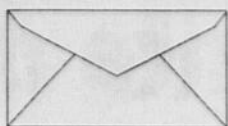
TÉL. : 1-800-668-6888
TÉLÉC. : 1-800-567-2260

BUREAU EN GROS
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt
www.bureauengros.com 39714

SHERBROOKE 3325, boul. Portland
HEURES D'OUVERTURE Lun. au vend. : 8 h à 21 h
Sam. : 9 h à 17 h Dim. : 10 h à 17 h

VICTORIAVILLE 1111, boul. Jutras Est
HEURES D'OUVERTURE Lun. au mar. : 8 h à 18 h
Mer. au vend. : 8 h à 21 h Sam. : 9 h à 17 h Dim. : 10 h à 17 h

Opinions

Opinion
des lecteursLa Tribune
1950 rue Roy
Sherbrooke (Québec)
J1K 2X8Télécopieur
564-8098Courrier électronique
redaction@latribune.qc.ca

ÉDITORIAL

Plus tard les élections

Maurice
CLOUTIER

Bernard Landry sera dans quelques jours le nouveau premier ministre du Québec. Il faut se réjouir, dans le contexte, de l'absence d'une course à la direction du Parti québécois. Il aurait été totalement inutile d'engager ce parti dans une course entre un éléphant et une souris. Une course est souhaitable dans la mesure où elle favorise l'avancement d'idées dans la foulée d'une lutte serrée.

Heureusement que Jean Ouimet n'a pas réussi à réunir les 1000 signatures nécessaires pour lui ouvrir toutes grandes les portes d'une course à la direction du parti. M. Ouimet a sûrement de bonnes idées, mais dans une course à deux perdus d'avance, ces idées auraient tombé comme des petits cailloux dans une mare d'eau.

Nous devons aussi accueillir avec soulagement l'absence d'une course futile qui aurait ralenti encore pendant plusieurs semaines la transition entre Lucien Bouchard et son successeur. Nous avons déjà vécu des moments inquiétants et déstabilisants depuis l'annonce du départ de M. Bouchard le 11 janvier.

Il suffit de se souvenir de l'épisode des contrats de performance que M. Legault soutenait ne plus pouvoir honorer. Le ministre Landry a tenté de se faire rassurant mis il a fallu que le premier ministre, à la veille de sa retraite, revienne de l'extérieur pour calmer le jeu entre les ministres et donner des garanties aux universités et aux étudiants. Ces derniers restent cependant sur leurs gardes à l'égard des intentions réelles de M. Landry.

Le couronnement de M. Landry acquis, il est maintenant souhaitable que M. Landry ne succombe pas à la tentation de déclencher des élections hâtives qui auraient lieu quelque part en juin comme le soupçonne ouvertement le chef de l'Opposition et député de Sherbrooke, Jean Charest.

Encore vendredi dernier, en table éditoriale à La Tribune, M. Charest a avancé que des élections pourraient se tenir en juin, si M. Landry veut faire à Québec le même coup que Jean Chrétien a fait à Ottawa en prenant de vitesse les autres formations politiques et en bénéficiant du fait qu'il a actuellement beaucoup de visibilité et jouit sans doute d'une période de grâce aux yeux de l'électorat. Il pourrait aussi se lancer à la con-

quête d'un troisième mandat avant que le ralentissement économique qui se dessine n'ait fait trop de mal.

Cependant, M. Charest prétend également, à la suite de ses tournées des régions du Québec, que l'économie québécoise est bien mal préparée pour traverser une période de turbulences.

Dans cette optique, il serait normal et responsable de la part d'un nouveau premier ministre, qui était jusque-là ministre des Finances, de gouverner.

«Les gens n'aiment pas les élections inutiles», a-t-il lancé devant les journalistes lundi en apprenant qu'il n'avait plus aucun adversaire sur sa route. Il faut espérer que cette phrase était bien sincère. Le présent gouvernement peut gouverner jusqu'en 2003 ou, comme la coutume le veut, déclencher des élections au cours de 2002.

M. Landry, qui défend les intérêts du Québec depuis des années comme ministre des Finances, est sûrement conscient qu'une nouvelle période de flottement au cours des prochains mois, après celle de la démission de M. Bouchard, est un luxe que les Québécois ne veulent et ne peuvent pas s'offrir à ce moment-ci.

TRIBUNE LIBRE

Pas toujours les parents

NDLR: Cette opinion fait référence à une entrevue réalisée avec Me Mario Proulx, procureur à l'Aide juridique, et parue dans nos pages le 29 janvier sous le titre «Les parents pointés du doigt».

Monsieur Proulx

À quoi sert-il de parler? La justice ne résoudra jamais le fond du problème concernant les jeunes mineurs tant qu'elle s'obstinera à ne pas aller chercher les têtes dirigeantes de la drogue. Les jeunes qui arrivent au secondaire se font offrir de la drogue, alors plusieurs essaient et consomment. Par la suite, certains deviennent des vendeurs pour pouvoir consommer lorsqu'ils n'ont plus d'argent. Ils volent, vendent leurs vêtements et effets personnels, et racontent des mensonges pour obtenir de l'argent. Ils accumulent de nombreuses dettes qu'ils ont de la difficulté à rembourser. Et là, s'ils ne les acquittent pas, ils doivent payer le double, le triple, et plus, sinon, ils sont menacés de représailles.

Allez voir à la source! C'est à Len-

noxville qu'ici tout débute. Étrangement, vous n'avez pas eu le courage de le mentionner dans votre article du 29 janvier 2001. Ce ne sont pas toujours les parents qui sont fautifs, et les peines données à certains malfaiteurs n'aident en rien. Et que dire des bienfaits des maisons de campagne où les jeunes pourraient travailler pour se valoriser?

Notre ministre fédéral peut changer les lois et aider nos jeunes. Le courage de changer les lois demande beaucoup de discipline et de volonté. Le fera-t-il?

Monsieur Proulx, posez-vous la question: combien d'enfants avez-vous sauvés? Vous, juges et avocats, combien d'enfants avez-vous aussi sauvés? Dans l'avenir, ferons-nous pousser de maïs ou du pot? Ce n'est pas toujours de la faute des parents: l'environnement contribue lui aussi à ce problème grave. Le système doit apporter les correctifs qui sont en son pouvoir.

Nous ne signons pas pour protéger nos enfants qui sont aux prises avec cette justice à un sens.

Yolande Mercure
Coaticook

De l'éducation et de l'instruction

J'aimerais souligner que l'éditorial de André Langevin du 21 février est en grande partie vraie. J'ai reconnu dans son éditorial mes six enfants. Même si l'un d'entre eux n'était pas intéressé à l'académique, il a toutefois très bien tiré son épingle du jeu. Pour nous, l'éducation était aussi importante que l'instruction.

Aussi je constate, tout comme M. Langevin, que l'implication des parents

est très importante, ainsi que l'étude de langues secondes. Aujourd'hui, les jeunes ont besoin de comprendre au moins trois langues et de connaître les ordinateurs. L'éducation accompagnée d'instruction, voilà ce qui est important pour nos adolescents.

TÉMOIGNAGE

Un hommage aux pionnières de Desjardins très apprécié

Je peux dire que l'année 2000 a été, pour moi, emballante à plusieurs points de vue. Mais à n'en pas douter, le plus grand plaisir a été de recevoir, en tant que pionnière de la Caisse des Verts sommets, des invitations à assister à différentes soirées. Ces soirées, organisées soit par ma Caisse ou encore par le regroupement Partenaires Entr'Elles Desjardins, visaient à souligner les efforts des premières bénévoles des Caisses Desjardins de l'Estrie au cours des 100 dernières années.

Merci aux membres de Partenaires Entr'Elles Estrie d'avoir pris l'heureuse initiative d'organiser une soirée hommage à l'intention des pionnières de Desjardins. Merci aussi à la présidente de ma Caisse d'avoir pris le temps de joindre chacune des pionnières de nos caisses maintenant regroupées. Merci pour toutes ces heures de travail à découvrir les détails de chacune d'entre nous lors de chaque fondation de Caisse. Que de réunions, que de téléphones, que de déplacements...

Merci aussi pour avoir participé sûrement à cette attention cristallisée sur papier «parchemin...», en guise d'hommage à ces quelque 20 femmes bénévoles de Desjardins. Et que dire aussi de cette présentation faite du-

rant la soirée-hommage, chapeauté par les membres de Partenaires Entr'elles Estrie. C'était très spécial. J'ai beaucoup aimé et j'ai particulièrement apprécié recevoir des photos souvenirs. Tout a été bien pensé.

Une autre soirée m'a grandement impressionnée. C'est la grande fête du Centenaire de Desjardins à la salle Maurice-O'Bready de l'Université de Sherbrooke. Le grand déploiement de surprises, la présentation des 100 figures légendaires de Desjardins et enfin l'arrivée sur écran géant du président du Mouvement Desjardins, monsieur Alban D'Amour, si digne, si talentueux et aussi si gentil et si près des gens...

Quel spectacle savamment orchestré! Félicitations aux organisateurs pour une si belle réussite.

Ces beaux souvenirs, ils me resteront en mémoire longtemps... pour ne pas dire toujours.

Aux membres de Partenaires Entr'Elles Estrie, à la direction de la Caisse populaire Desjardins Les Verts Sommets et à la Fédération des caisses Desjardins de l'Estrie, je vous suis très reconnaissante.

Simonne Durocher
Coaticook

RÉFLEXION

Pour construire une société plus juste

Dans quel genre de société voulons-nous vivre? Dans une société qui défend des privilèges plutôt que des droits ou dans une société qui favorise la participation citoyenne de tous ses habitants?

Centraide Québec, dans un document intitulé «Une société qui se tire dans le pied», fait l'analyse de la pauvreté et nous amène à prendre conscience que la pauvreté est un problème de société et non le fruit de la fatalité, ni de l'incapacité des individus à tirer leur épingle du jeu. La pauvreté, selon cette étude, est le résultat de nos choix politiques et sociaux et des mécanismes qui sous-tendent notre organisation économique et sociale.

«Une société qui se tire dans le pied», c'est une société qui permet l'existence de la pauvreté et des inégalités sociales et qui refuse de voir leurs coûts sociaux sur la santé et les services sociaux, l'éducation, l'emploi, la justice, la sécurité du revenu, le climat social et les milieux de vie. La pauvreté et les inégalités sociales, en plus de coûter cher à la société, compromettent le développement des compétences d'un nombre croissant de la population et mettent en danger leur réussite sociale. Cette société privilégie la compétition, la méfiance, la recherche effrénée de profits et de productivité qui multiplie

les risques de déchirure sociale.

À l'approche des Fêtes, des personnes compatissantes au sort des plus pauvres répondent par des dons en nourriture, en jouets et en argent à l'appel des organismes qui, année après année, incitent la population à partager avec les plus démunis. Cette année, une activité culturelle a été organisée afin de permettre à ces personnes d'assister à un spectacle de Noël à la salle Maurice-O'Bready, leur donnant ainsi le droit à la culture et l'accès aux lieux de spectacles.

Chaque fois, ces gestes nous rappellent qu'une partie de la population vit en marge de la société et que pour Noël, elle a droit elle aussi à la Fête. Mais que dire de sa réalité pendant le reste de l'année? Plusieurs familles éprouvent des difficultés énormes à se nourrir convenablement, à vêtir chaudement leurs enfants et à payer leurs factures de chauffage. Selon Guy Paiement, dans un article intitulé «La charité masquée des Fêtes», le don de nourriture et les pratiques charitables visent à humaniser l'aide aux personnes appauvries et à sauver assez souvent leur dignité, mais ces pratiques masquent les limites et les trous de notre filet social et cautionnent le statu quo politique actuel et ne le change guère.

À notre avis, pour que le sens de

Noël soit vécu tous les jours, l'action de bienfaisance doit être liée à une action de transformation. L'une ne peut exister sans l'autre si nous voulons faire advenir plus de justice et contribuer à éliminer la pauvreté. Nous devons tenir les deux ensemble dans un même mouvement de questionnement et d'engagement pour lutter contre les causes structurelles de la pauvreté.

Pour en arriver à construire cette société plus juste, nous aurons besoin de poser des questions et de discerner dans les discours économiques et politiques ce qui favorise les intérêts du 1/5 le plus riche au détriment du 1/5 le plus pauvre.

Cette société, nous la transformerons si, refusant une telle situation, nous questionnons le discours dominant et nous nous engageons, dans un mouvement de solidarité, à vivre et à dire autre chose. Au cours des semaines et des mois à venir, des actions nous seront proposées pour solliciter notre réflexion et notre participation.

N'est-il pas urgent, comme société, d'arrêter cette exclusion d'une partie importante de notre population qui est sacrifiée au nom de la croissance des profits financiers?

Lise Laroche
Pour le Service de
pastorale sociale du diocèse

NDLR: La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et

nous nous réservons le droit de les abrégées. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et

de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	TECHNOLOGIE	PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Maurice Cloutier Rédacteur en chef	Michel Morin Directeur de l'information Jacynthe Nadeau Adjointe au directeur	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Christian Malo Adjoints au directeur	René Bélliveau Conseiller Stéphane Garant Adjoint
				André Roberge Directeur	Steve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	Pierre Vallée Contrôleur
					Julienne Poulin Gérante du crédit	André Couston Directeur
						Serge Nadeau Adjoint au directeur

Péréquation: 1,5 milliard \$ de plus au Québec

Jonquière (PC)

Péréquation rime avec pauvreté, déplore le vice-premier ministre Bernard Landry et futur chef du Parti québécois.

«C'est déshonorant», a-t-il lancé hier à Jonquière, quelques minutes après que son homologue fédéral des Finances, Paul Martin, eut annoncé un versement prochain additionnel de péréquation de 1,5 milliard \$ au Québec.

Selon le ministre québécois des Finances et premier ministre présomptif, ce «transfert charitable» du gouvernement fédéral n'est pas un «cadeau» d'Ottawa mais plutôt une démonstration de la déficience du système fédéral, lacunes particulièrement nuisibles au développement de la province de Québec.

«Ce cadeau, nous le recevons annuellement depuis 1957. C'est une des preuves les plus flagrantes de l'incapacité du système canadien et du gouvernement central à répartir véritablement la richesse.

«Il y a deux provinces vraiment industrialisées au Canada, le Québec et l'Ontario. Le Québec a une économie plus diversifiée, plus avancée sur le plan technologique, alors je trouve qu'il est déshonorant en un sens d'être considérée durant 40 ans d'affilée comme une province pauvre alors que nous devrions être un pays riche», a déclaré M. Landry.

Selon lui, ce «cadeau apparent est la conséquence d'une négligence à nous donner ce qui nous revient, à nous accorder nos droits».

Chiffres en mains, il a signalé que le

Québec, qui compte pour 25% de la population canadienne, ne bénéficiait que de 22% des achats en biens et services du gouvernement fédéral.

Le déséquilibre est similaire en ce qui a trait aux dépenses fédérales en investissements fédéraux (19%), en fonds destinés à la recherche et au développement (20%), en subventions aux entreprises et en dépenses intramurales fédérales (15%) comme les laboratoires fédéraux.

«Qu'on nous donne les moyens de gagner notre vie avec justice et équité et on n'aura pas besoin de la péréquation», a conclu Bernard Landry.

Cette hausse de péréquation est due à une révision des calculs d'attribution des paiements, qui tient compte de l'évolution de l'économie en 1999 et 2000, et à l'effet d'un projet de loi remaniant la formule du programme de péréquation, déposé hier aux Communes.

Le projet découle d'un engagement que le premier ministre Jean Chrétien a pris lors de la signature de l'entente sur la santé avec les provinces, en septembre dernier. Il retirera le plafond de 10 milliards \$ qui existe actuellement sur les paiements de péréquation aux provinces.

Le Québec obtiendra la part du lion de l'augmentation versée à l'ensemble des provinces, en décrochant 1,5 milliard \$ des 1,8 milliard \$ en nouveaux paiements.

Un premier chèque de 983 millions \$ sera envoyé au gouvernement du Québec d'ici la fin de mars. Il reflétera la révision des calculs d'attribution. Le ministre Martin a indiqué que les calculs tiennent compte du rendement de l'éco-

nomie des provinces et du fait que celle du Québec a fait moins bonne figure.

Un autre chèque de 489 millions \$ parviendra par la suite à Québec, une

fois que le projet de loi sera adopté, soit probablement d'ici le mois de juin.

Si on additionne ces augmentations, le Québec aura, en tout et pour tout,

5,3 milliards \$ d'Ottawa en paiements de péréquation pour l'exercice 1999-2000 et 5,4 milliards \$ pour 2000-2001.



**À la Résidence Steve L. Elkas,
chaque petite attention
a sa grande importance.**

À la perte d'un être cher, il est apaisant et sécurisant de se sentir épaulé par une équipe professionnelle et dévouée. Cette attention particulière, vous la trouverez à la *Résidence funéraire Steve L. Elkas*. Accessibles 24 heures par jour, Steve Elkas, son fils Stéphane et leur personnel hautement qualifié consacrent tout le temps nécessaire pour bien vous écouter et vous guider.

Par son approche humaine, son service de grande qualité et son respect des traditions, l'*entreprise familiale* a su se démarquer auprès des familles de la région. Depuis sa création, il y a 25 ans, la Résidence s'est donné pour mission de conseiller et de soutenir les familles dans toutes les démarches entourant le décès d'un proche. Ce constant dévouement se traduit par de multiples petits gestes et a permis à la *Résidence funéraire Steve L. Elkas* de se bâtir une réputation faite de confiance et de satisfaction.

STEVE ELKAS
RÉSIDENTE FUNÉRAIRE

CRÉMATION - FUNÉRAILLES TRADITIONNELLES - PRÉARRANGEMENTS FUNÉRAIRES
601, rue du Conseil (au coin de la 7^e Avenue), Sherbrooke (Québec) (819) 565-1155

CHRONIQUE MINCEUR

Santé vous bien dans votre peau



THÉRÈSE LASSELLE
N.D.



**Pour maigrir
+ OU -
de calories?
Ni l'un ni l'autre**

Consultez la majorité des livres et brochures proposant des régimes amaigrissants écrits depuis 50 ans. Il y en a une multitude et vous constaterez comme moi que la méthode basée sur le calcul des calories se retrouve dans la plupart d'entre eux. Pourtant, d'après l'Organisation mondiale de la santé, ces méthodes n'obtiennent même pas 5 % de résultats.

**Cesser de compter :
l'engagement de Bioline**

C'est l'engagement sur lequel repose tout le programme de nutrition-santé Bioline. Étonnant, n'est-ce pas? Avec notre approche, une journée équilibrée et composée d'aliments que le corps utilise à bon escient compte rarement moins de 1800 ou 2000 calories. Comment est-ce possible alors de perdre du poids? Grâce à une série de tests cliniques, les aliments convenant à chacun sont déterminés de façon claire et précise. Les règles de base d'une bonne hygiène de vie alliées à une alimentation personnalisée selon le métabolisme et la constitution de chaque individu peuvent alors produire les résultats escomptés, parfois de façon spectaculaire. Lorsque le corps se sent continuellement bien nourri, il obtient une perte de poids de façon tout à fait naturelle, il reste ferme et l'état de santé se rétablit.

Qui dit moins?

Quant à la méthode des calories, sachez qu'il y a 30 ans, on atteignait un poids normal en adoptant un régime de 1500 calories par jour. Dix ans plus tard, 1000 calories étaient plutôt requises pour le même résultat. Aujourd'hui, avec des substituts de repas et des protéines liquides, on affame le corps avec 800 ou même 500 calories par jour. Qui dit moins? À ce régime-là, il n'est pas surprenant que bien des gens souffrant d'embonpoint aient démissionné.

Qui dit mieux?

Notre méthode est différente. Pour vous en convaincre, venez constater par vous-même le sérieux, le professionnalisme et, en même temps, la simplicité de notre approche. Présentement, notre centre nutrition-santé Bioline situé à Rock Forest offre une consultation gratuite à tous ceux et celles qui veulent vérifier si notre programme leur convient. Pourquoi ne pas en profiter maintenant?

**4505,
boul. Bourque
Rock Forest
Tél. : 821-3646**

**Première consultation
gratuite**

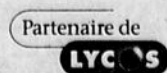


Devinez qui a trouvé en premier la toute nouvelle crème Puissance Optimale Anti-âge, Formule Méga Anti-rides avec Complexe Ultra-Fermeté.

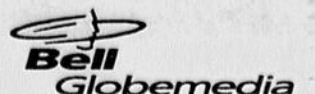
Sympatico.ca est le moteur de recherche qui offre le plus d'outils pour trouver rapidement ce que l'on cherche sur le Web. Il présente les résultats selon une liste complète et par ordre de popularité, il suggère des mots-clés pour raffiner la recherche et, en plus, il présente l'actualité liée au sujet. Essayez-le donc. Vous serez le premier à trouver qu'il est le meilleur qui soit.

www.Sympatico.ca

Enfin un moteur de recherche immensément performant



Sympatico est une marque déposée de Bell ActiMedia Inc., utilisée sous licence.
Lycos* est une marque déposée de Carnegie Mellon University, utilisée sous licence.



FUTURESHOP

Vous aimerez ce que votre Future vous réserve™

maintenant
accumulez
des milles Aéroplan^{MD}

sur un achat de plus de 50\$ (avant taxes)

AIR CANADA 
Aéroplan

De plus, accumulez 1000 milles-bonis Aéroplan^{MD}

sur tout achat de plus de 250\$ (avant taxes)
L'offre est en vigueur du 19 février au 30 avril 2001.
Plus de détails à www.futureshop.ca/aeroplanfr.
Une prime par membre Aéroplan par jour.

accumulez
1500
milles Aéroplan™



41U

Processeur Intel^{MD}
Celeron^{MC} à 550 MHz

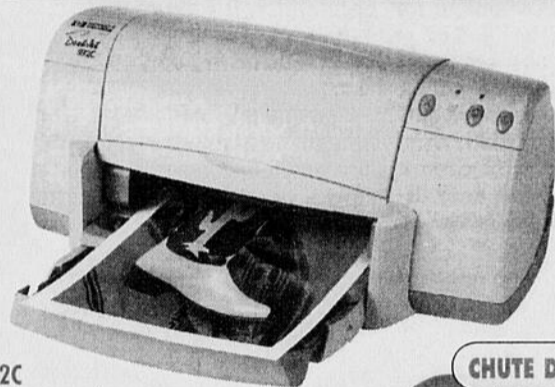
1000321/4313



invent

Imprimante DeskJet^{MC} 932C

- Imprime jusqu'à 9 ppm en noir et 7,5 ppm en couleur
- Sortie d'impression jusqu'à 2400 x 1200 ppp sur papier photographique
- Technologie PHOTOREI III améliorée de superposition des couleurs de HP
- Branchement aux ports parallèles et USB (pour PC et MAC) 61708/32 HP DESKJET 932C



CHUTE DE PRIX DE 70!

229⁹⁹
APRÈS CHUTE DE PRIX

MÉMOIRE VIVE
64 Mo

CD-ROM
24x

1499⁹⁹

DISQUE DUR
5 Go

MODEM
56K

ÉCRAN
TFT
12,1 po

59¢
LE DISQUE



ÉPARGNEZ 20!
59⁹⁹

Paquet de 100 DC enregistrables de 80 minutes
• Capacité 80 minutes ou 700 Mo • Accepte une vitesse d'écriture jusqu'à 16x • Surface d'enregistrement bleu argenté
• DC enregistrables de qualité «A» 10004282



YAMAHA

349⁹⁹

Graveur de DC interne de 16x10x40
• Vitesses d'écriture de 16x, de ré-écriture de 10x et de lecture de 40x • Mémoire-tampon de 8 Mo • Temps d'accès aux données de 160 ms • Garantie d'un an 10004002

Audio/Vidéo

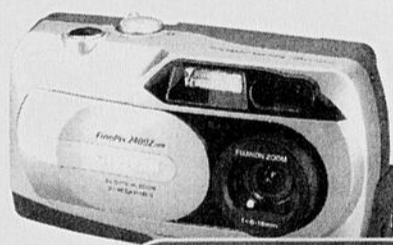
Pioneer



Récepteur audio-vidéo de 300 watts
• Prêt pour le DTS et Dolby numérique
• Puissance de 5 x 60 watts
• Amplificateurs de conception hybride (6 ohms)
• 5 modes d'ambiance DSP 9002809 VSL 0209



199⁹⁹



FUJIFILM
digital

499⁹⁹
APRÈS REMISE

Appareil photo numérique
• Résolution de 2,11 méga-pixels
• Zoom optique de 3x et zoom numérique de 2x
• Branchement au port USB
• Mode automatique permettant de prendre des photos dans virtuellement toutes les situations 10002992 FINEPIA 2400

accumulez
700
milles Aéroplan™



SONY

Caméscope Hi 8 mm
• Zoom numérique de 20-460x
• Écran à ACL de 2,5 po
• Viseur couleur • 8 effets numériques spéciaux 10005742 CCDTRV58

699⁹⁹



25"
STÉRÉO

CITIZEN^{MD}

Téléviseur stéréo de 25 po
• Tube-écran teinté foncé
• Entrées audio-vidéo à l'avant
• Contrôle parental 10005361 3414

329⁹⁹

© 2001 Universal Studios. Tous droits réservés.
La Belle-famille offert sur DVD et VHS dès le 6 mars 2001. Version française sur VHS seulement.

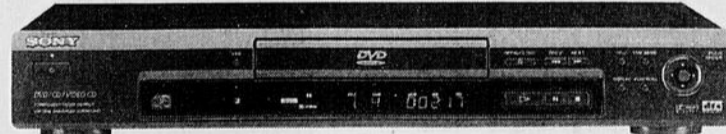
JVC

Radio stéréo AM/FM avec lecteur de DC et façade amovible

- Syntonisateur HS-II avec 24 stations préréglées
- Mémoire de commande audio rehaussée • Sortie de préampli simple
- 4 x 45 watts 01431550 KD 5550



ÉPARGNEZ 10!
187⁹⁹



SONY^{MD}

Lecteur de DVD, de DC et de DC-vidéo
• Sortie vidéo à composants • Transmission précise
• Sortie S-vidéo • Sortie DTS 04347360 DVP5360

399⁹⁹

FRIGIDAIRE

Cuisinière de luxe autonettoyante à surface lisse
• Four autonettoyant avec baie très claire
• Minuterie électronique pour cuisson différée
• Lumière fluorescente à la tête de la cuisinière
• Rangement pour les plaques de grillage Panaway™ 10005244 CMF37705

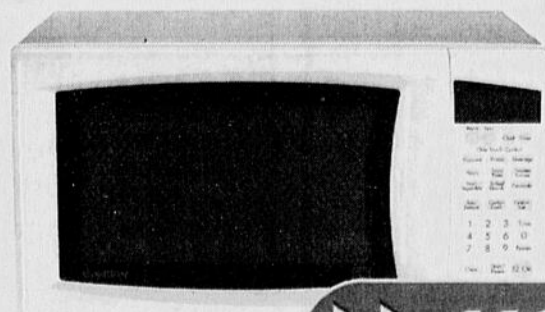


accumulez
800
milles Aéroplan™

799⁹⁹
SOLDE

GoldStar

Four micro-ondes format familial de 1100 watts
• Capacité de 1,0 pi. cu.
• 10 niveaux de puissance
• Réchauffage et décongélation automatiques 10004075 MS104YC



119⁹⁹

accumulez
1 mille Aéroplan
par dollar dépensé
sur tout achat de plus de 50\$ (avant taxes) en magasin et en ligne!

Prix et produits en vigueur du 28 février au 6 mars 2001.

39217

De plus, accumulez 1000 milles-bonis Aéroplan^{MD} sur tout achat de plus de 250\$ (avant taxes). L'offre est en vigueur du 19 février au 30 avril 2001. Détails à www.futureshop.ca/aeroplanfr. Une prime par membre Aéroplan par jour.

TÉLÉCHARGEZ LES ÉCONOMIES Magasinez en ligne @ **FUTURESHOP.ca**

POLITIQUE DES ANNONCES: Toutes les offres spéciales sont valables et à payer sur le jour offert. Les offres de remise sont réservées aux membres Aéroplan. Les offres de remise sont en dollars américains et ne sont pas transférables. Future Shop n'est pas responsable des erreurs de prix. © 2001 Future Shop Inc. Tous droits réservés. Le présent document ne peut être reproduit en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite de Future Shop Inc. Les prix et produits sont ceux en vigueur au moment de la publication de ce document. Les prix et produits peuvent varier sans préavis. Future Shop Inc. n'est pas responsable des erreurs de prix.